

**Algérie – Tunisie :
Volonté politique
commune de promouvoir
la coopération bilatérale
à de plus larges niveaux**

P.02

Le président de la République : Le peuple algérien reste vigilant face aux tentatives de compromettre son projet national



Tenue à Tunis de la 23^e session de la Grande commission mixte algéro- tunisienne de coopération



P.03

Santé :



Campagne de vaccination
contre la poliomyélite :
Plus de 3,8 millions
d'enfants vaccinés

P.04

ONU :



Journée d'étude sur la
sécurité alimentaire dans les
restaurants universitaires

P.04

Annaba :



Hommage aux
moudjahidine à l'occasion
du 65^e anniversaire du
11 décembre 1960

P.06

**Annaba :
Le Secrétaire général
de la wilaya préside
la célébration du
65^e anniversaire
des manifestations
historiques du 11
décembre 1960**

P.06



Le président de la République félicite l'équipe nationale de Goalball, dames et messieurs, sacrée championne d'Afrique

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a félicité, vendredi, l'équipe nationale de Goalball (dames et

messieurs) pour avoir remporté le championnat d'Afrique, organisé en République arabe d'Egypte.

“Félicitations à notre équipe nationale de Goalball, dames et

messieurs, pour avoir remporté le championnat d'Afrique, organisé en République arabe d'Egypte, pays frère”, a écrit le président de la République sur

son compte personnel sur les réseaux sociaux.

Le président de la République a ajouté: “Toujours fiers de vous, et à d'autres victoires”.



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné, mercredi, la détermination du peuple algérien uni, à diriger la marche du présent avec vigilance, face aux tentatives de compromettre son projet national.

Dans un message à l'occasion du 65e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, le président de la République a affirmé qu’”un peuple qui est né des profondeurs d'une histoire ancestrale, uni et fusionné, en permanence, dans une identité algérienne enracinée dans la terre, accueillant la diversité et unie dans sa croyance, un peuple qui s'est soudé dans un front national durant les années de la sanglante tragédie et dans toutes les épreuves difficiles. Ce peuple est aujourd’hui plus déterminé

que jamais à diriger la marche du présent avec vigilance, face aux tentatives de compromettre son projet national”.

Le vécu du peuple algérien l'incite aujourd’hui à “orienter la boussole vers l'avenir d'une génération qui aspire à vivre dans un pays à la hauteur de ses rêves, dans une Algérie porteuse de ses ambitions, dans une société qui célèbre les talents et les compétences de ses filles et de ses fils, et qui investit leurs capacités dans une dynamique de transformation réelle vers la consolidation des fondations et jalons d'un développement durable à l'intérieur du pays et l'affirmation de son rôle actif et sa place reconnue à l'étranger”, a ajouté le président de la République.

Dans ce sillage, le président de la République a mis en avant la fierté des Algériens de

l'authenticité de leur glorieux héritage révolutionnaire, étant une “source d'unité et de force pour notre peuple et sa référence fédératrice”, un héritage qui permet au vaillant peuple algérien, en cette conjoncture régionale et internationale, de “discerner les rouages des guerres d'intérêts intelligentes et ciblées”, un héritage d’où jaillit une conscience nationale capable de déceler les dessous de la propagande mercenaire, sous toutes ses formes, ainsi que les velléités de ceux qui s'y laissent entraîner pour tenter de porter atteinte à l'Etat et nuire à ses intérêts”.

A l'occasion de la commémoration de l'anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, le président de la République a tenu à rappeler la symbolique de cette halte qui a “illustré, dans les rues et les places

publiques, l'adhésion unanime de tout un peuple à l'appel de la Déclaration du 1er novembre 1954, ainsi que sa foi inébranlable en la réalisation des objectifs de la Révolution, pleinement et sans compromis”.

Ces moments de la marche de la Révolution ont marqué “un tournant décisif pour le retentissement de l'écho international d'une Révolution qui a pris le temps à témoins de cet élan populaire, porteur de principes suprêmes et d'objectifs nobles”, a estimé le président de la République, ajoutant que cet anniversaire, ainsi que d'autres glorieuses haltes historiques sont “matière à la réflexion sur les enseignements tirés des étapes d'édification de l'Etat national indépendant, tant par ses victoires que par les difficultés qu'il a connues dans des circonstances et des périodes particulières”.

Ces difficultés constituent, a-t-il dit, “un point de départ et une motivation pour une appréciation juste de l'ampleur des efforts attendus de tous, à tous les niveaux et postes, afin de parachever le renforcement des indicateurs socioéconomiques que le peuple algérien a pu réaliser depuis qu'il nous a investi de sa confiance et de s'adapter à un rythme plus rapide et plus performant, pour rejoindre la marche des Etats ambitieux et influents”.

“Nous allons, inéluctablement, atteindre cet objectif dans un avenir proche, par fidélité au serment des chouhada, tout en nous recueillant sur leurs âmes pures et en adressant à leurs compagnons, moudjahidate et moudjahidine, en cette occasion, nos chaleureuses salutations et notre profonde considération”, a conclu le président de la République son message.

Ladite session a été sanctionnée par la signature de 26 accords bilatéraux et programmes exécutifs dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la culture, de la jeunesse et des sports, de l'habitat, du numérique, du commerce, de l'intérieur, des transports, du tourisme, du travail, de l'industrie, de l'énergie, de l'investissement et des moudjahidine.

Depuis la session de 2023, les responsables des deux pays ont tenu à organiser plusieurs rencontres importantes, dont notamment la réunion de la commission de suivi de la promotion des zones frontalières en janvier 2025, qui témoigne de l'attention particulière et de la priorité accordée aux projets et programmes de développement et d'intégration entre les zones frontalières algériennes et tunisiennes, concrétisant ainsi le partenariat stratégique entre les deux pays et honorant les lourds sacrifices consentis par les populations de cette région résistante durant la glorieuse Révolution de libération.

ALGÉRIE-TUNISIE :

Volonté politique commune de promouvoir la coopération bilatérale à de plus larges niveaux

L'Algérie et la Tunisie aspirent à promouvoir leur coopération bilatérale à de plus larges niveaux ce qui traduit la volonté politique commune de réaliser les intérêts stratégiques des deux pays frères, à travers le renforcement des opportunités de partenariat dans divers domaines.

Les deux pays veillent sans cesse à s'orienter vers les meilleurs moyens de soutenir les axes de leur coopération bilatérale, en réalisant une valeur ajoutée pour les relations historiques enracinées qui les unissent.

A la lumière de l'attractivité du climat des affaires que garantit l'Algérie aujourd'hui dans le cadre d'un environnement stable, assuré aux investisseurs nationaux et étrangers, des efforts sont en cours pour exploiter toutes les opportunités offertes

pour construire des partenariats ambitieux, répondant aux aspirations des dirigeants des deux pays et peuples frères.

La question de développement des régions frontalières et la facilitation de la circulation, via les passages unissant les deux pays et le développement des échanges commerciaux et de l'investissement comptent parmi les principales bases, à travers lesquelles les deux parties aspirent à atteindre une véritable intégration économique.

Dans cette perspective, intervient la 23e Grande commission mixte algéro-tunisienne de coopération, qui se tient à Tunis, sous la coprésidence du Premier ministre, M. Sifi Ghrib et de la cheffe du gouvernement tunisien, Mme Sarra Zaafrani, constituant ainsi une étape supplémentaire dans le processus d'établissement d'un

partenariat stratégique solide à tous les niveaux.

Cette session devrait booster les relations de coopération entre les deux pays, marquées, ces dernières années, par une importante dynamique, en témoignant l'organisation régulière des sessions de la Grande commission mixte et la tenue de rencontres de haut niveau entre les responsables des deux pays.

Ainsi, la rencontre devrait réunir les conditions nécessaires pour renforcer le rythme de coordination et de coopération bilatérale, en veillant à exploiter les moyens et opportunités offertes pour intensifier les contacts entre les hommes d'affaires algériens et tunisiens, avec le lancement de nouveaux partenariats susceptibles de réaliser davantage d'acquis pour les deux parties.

La précédente session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne de coopération, tenue en octobre 2023 à Alger, a été sanctionnée de recommandations portant sur l'importance d'œuvrer à renforcer la coordination et à intensifier les contacts entre les deux parties, tout en veillant à la tenue régulière des mécanismes bilatéraux pour l'évaluation périodique des activités et des projets de coopération, et partant aplanir les difficultés qui entravent le développement des échanges commerciaux et les investissements”.

La 22e session avait incarné une volonté commune de réaliser “un bond qualitatif” dans les relations algéro-tunisiennes et de les promouvoir aux niveaux des échanges, voire de s'orienter vers une véritable intégration entre les deux parties.

Pour votre publicité, s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication d'édition et de Publicité, Agence ANEP 01, AVENUE PASTEUR ALGER
TEL : 021 73 71 28
021 73 76 78
021 74 99 81
FAX : 021 73 95 59
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.
Reproduction interdite de tous articles sauf accord de la rédaction

SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

Édité par la S.A.R.L MEDIACOM PRESSE
Siège social : 46 Emir Abdelkader - Annaba

Directeur général :
Bicha salim
Directeur de la publication :
Noureddine Boukraa
Directrice de la rédaction :
Bicha Bariza Nesrine
Tél/Fax : 038 45 58 35
Tél/Fax : 038 45 58 36
Tél/Fax : 038 45 58 37
Email: redactionseybouse@gmail.com

P.A.O SEYBOUSE Times
Site web: www.seybousetimes.dz
Email: redaction@seybousetimes.dz
contact@seybousetimes.dz
Facebook : **SEYBOUSE TIMES**
Impression : SIE Constantine
Diffusion : EURL K.D.P.A cité Benzekri Bât F N ° : 424 Constantine

Tenue à Tunis de la 23^e session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne de coopération

Les travaux de la 23^e session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne de coopération se tiennent, vendredi à Tunis, sous la coprésidence du Premier ministre, M. Sifi Ghrieb et de la cheffe du gouvernement tunisien, Mme Sarra Zaafrahi.

Dans ce cadre, un Forum économique commun a été organisé, jeudi, copréside par M. Ghrieb et son homologue tunisienne. Les travaux, qui se sont déroulés en présence de ministres des deux pays et d'acteurs économiques algériens et tunisiens, ont porté notamment sur des thématiques liées aux investissements et aux opportunités de partenariats disponibles entre les deux parties dans les secteurs de l'industrie, de l'énergie et du tourisme, en particulier.

Dans son allocution à l'ouverture du Forum, M. Ghrieb a salué le progrès enregistré dans le niveau de coopération économique entre l'Algérie et la Tunisie, appelant à s'orienter vers un nouveau chapitre de partenariat économique, à la lumière de la convergence des relations politiques bilatérales, grâce aux orientations des dirigeants des deux pays.

De son côté, Mme Zaafrahi a



évoqué la réalité des relations bilatérales de fraternité entre l'Algérie et la Tunisie, soulignant que ces liens et l'histoire commune entre les deux peuples frères constituent "une motivation ainsi qu'une base solide pour l'établissement de nouveaux partenariats mutuellement bénéfiques, au service des deux peuples frères et répondant à leurs aspirations". En marge du Forum, sept (7) accords de partenariat ont été signés entre des entreprises économiques algéro-tunisiennes dans divers domaines, tels que le textile, les industries alimentaires et le tourisme. Un accord de coopération a également été conclu entre le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) et l'Union Tunisienne

de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (UTICA).

De nouveaux accords entre acteurs économiques privés des deux pays devraient être signés dans les prochains jours.

Au terme de cette importante rencontre économique, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig a souligné que la profondeur des liens historiques et fraternelles unissant l'Algérie et la Tunisie reflétait aujourd'hui une volonté commune de hisser la coopération bilatérale au niveau d'un partenariat stratégique global.

Il a, en outre, estimé que, même si le volume actuel des échanges commerciaux n'atteint pas encore le niveau des aspirations des deux pays, une évolution des échanges

a été enregistrée au cours des trois dernières années, avec un taux d'augmentation dépassant les 42 %, ajoutant que le Forum a constitué "une opportunité pour dessiner une nouvelle vision de la coopération économique basée sur l'efficacité, la rapidité de la mise en œuvre et la viabilité mutuelle".

Poursuivant, le ministre tunisien du Commerce et du Développement des exportations, M. Samir Abid, a qualifié cette rencontre d'étape importante permettant aux deux pays "d'explorer les possibilités d'établir des partenariats stratégiques au niveau des relations fraternelles profondes qui unissent les deux pays frères".

A partir de cette perspective, a-t-il ajouté, le forum constitue "un espace privilégié pour renforcer le partenariat entre les secteurs privés des deux pays", soulignant que l'Algérie et la Tunisie "marchent ensemble vers une nouvelle phase de leur partenariat économique et commercial".

Le Forum économique algéro-tunisien a également donné lieu à des rencontres bilatérales entre plusieurs ministres des deux pays, qui ont examiné les moyens de renforcer la coopération et de hisser le niveau du partenariat bilatéral.

A cet égard, le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, M. Mohamed Arkab, a rencontré la ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie, Mme Fatma Thabet, tandis que le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, s'est entretenu avec les ministres tunisiens de l'Intérieur, M. Khaled Nouri, des Transports, M. Rachid Amri, et de l'Équipement et de l'Habitat, M. Slah Zouari.

De son côté, le ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, s'est entretenu avec son homologue, Mme Mechkat Salama Khaldi, tandis que le ministre de l'Industrie, M. Yahia Bachir, a rencontré la ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie, Mme Fatma Thabet. Enfin, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Kouidri, a rencontré le ministre tunisien de la Santé, M. Mustapha Ferjani.

Par ailleurs, le ministre des Sports, M. Walid Sadi, a rencontré son homologue tunisien, M. Sadok Mourali, et le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Yacine El-Mahdi Oualid, a rencontré son homologue, M. Ezzedine Ben Cheikh.

Signature de 25 accords dans plusieurs secteurs

Les travaux de la 23^e session de la Grande Commission mixte algéro-tunisienne tenue, vendredi à Tunis, sous la coprésidence du Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, et de la cheffe du gouvernement tunisien, Mme Sarra Zaafrahi, a été couronnée par la signature de 25 accords dans plusieurs secteurs.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du Premier ministre et de son homologue tunisien, à l'issue de la séance élargie de la session actuelle de la Haute Commission mixte algéro-tunisienne de coopération.

Dans ce cadre, l'Algérie et la Tunisie ont signé un accord de coopération dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive dans le secteur des assurances, ainsi qu'un autre accord dans le domaine de l'accréditation entre l'Organisme algérien d'accréditation (ALGERAC) et le Conseil national d'accréditation (TUNAC).

Un accord-cadre de coopération a été signé entre l'Algérienne des eaux (ADE) et la Société nationale d'exploitation et de distribution

des eaux (SONEDE), ainsi qu'un accord de coopération entre la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture et le Groupement interprofessionnel des produits de la pêche tunisienne, outre un accord-cadre de coopération entre l'Office national algérien de l'irrigation et du drainage (ONID) et la Direction générale du génie rural et des ressources en eau de Tunisie.

Les deux pays ont, par ailleurs, signé un accord de jumelage et de coopération entre l'Etablissement public de radiodiffusion sonore (EPRS) et la Radio tunisienne, un mémorandum d'entente entre la Télévision publique algérienne et la Télévision tunisienne, et un autre mémorandum d'entente entre l'agence Algérie Presse Service (APS) et l'Agence Tunis Afrique Presse (TAP).

Il a, en outre, été procédé à la signature d'un accord d'exploitation conjointe de lignes de transport routier international régulier de personnes entre "El Djamiaya Linakl Oua El Khadamet" et la Société nationale tunisienne de transport interurbain (SNTRI) en Tunisie.

Par ailleurs, les deux parties ont signé un accord de coopération dans le domaine de l'emploi

et un accord de jumelage entre l'Inspection Générale du Travail (IGT) en Algérie et l'Instance générale du travail et des relations professionnelles en Tunisie.

Un accord a également été signé entre l'Institut national de la Formation et de l'Enseignement professionnels (INFEP) "Kaci Tahar" à El Biar (Algérie) et le Centre national de Formation de formateurs et d'Ingénierie de formation (Tunisie).

Les relations algéro-tunisiennes ont aussi été renforcées par la signature d'un accord de coopération entre l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) en Algérie et l'Organisme tunisien des Droits d'auteur et des Droits voisins (OTDAV) en Tunisie dans le domaine de la représentation mutuelle, outre un mémorandum d'entente entre le ministère de l'Industrie Pharmaceutique en Algérie et le ministère de la Santé tunisien.

Il a été également procédé à la signature d'un mémorandum d'entente entre l'Institut diplomatique et des relations internationales (IDRI) et l'Académie diplomatique internationale de Tunis, et d'un autre mémorandum d'entente entre l'Agence Algérienne de



promotion de l'investissement (AAPI) et l'Agence de Promotion de l'investissement extérieur (FIPA) tunisienne.

En outre, un mémorandum de coopération a été signé entre l'Ecole normale supérieure pour les sourds-muets (ENSSM) et l'Institut supérieur d'éducation spécialisée (ISES) en Tunisie, et un autre portant sur les domaines de l'énergie et des énergies nouvelles et renouvelables entre le ministère de l'Energie et des Energies renouvelables et le ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie de Tunisie. Un autre mémorandum d'entente a également été signé entre la Commission de supervision des assurances (CSA) du ministère des Finances et l'Instance générale tunisienne, portant sur l'échange d'informations ainsi que sur le contrôle et la

supervision du secteur des assurances.

Par ailleurs, les deux parties ont signé un programme exécutif de coopération dans le domaine des sports pour la période 2026-2027, et un autre programme concernant le secteur de la jeunesse pour la même période, ainsi qu'un programme exécutif de l'accord de coopération dans le domaine de la promotion de la femme, de la famille, de l'enfance et des personnes âgées pour la période 2026-2028.

Dans le volet culturel, le ministère de la Culture et des Arts et le ministère des Affaires culturelles de Tunisie ont signé un programme exécutif. De même pour les ministères de la Santé des deux pays, qui ont signé un programme exécutif de l'accord de coopération dans ce domaine pour les trois prochaines années. Par la même occasion, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et l'Instance tunisienne de l'investissement ont signé un programme exécutif du mémorandum d'entente pour les années 2026-2027.

Le Premier ministre et son homologue tunisien ont également signé le procès-verbal de la session.

Une solution inédite arrive dans les hôpitaux en Algérie : Le ministre détaille le dispositif

Le ministère de la Santé a annoncé jeudi à Alger le lancement imminent d'une plateforme numérique dédiée aux transferts de patients entre établissements hospitaliers.

Lors d'une séance publique du Conseil de la Nation, le ministre Mohamed Sid-Aït Mesdouane a présenté cette initiative comme un pas décisif vers la modernisation du système de prise en charge médicale en Algérie.

Cette plateforme vise à numériser et rationaliser les demandes de transfert. Notamment pour les patients venant des régions du Sud et des Hauts Plateaux. Où l'accès à certaines spécialités

médicales reste limité. Selon le ministre, chaque requête sera étudiée dans des délais raisonnables. Avec un traitement prioritaire pour les cas urgents, qui devront recevoir une réponse sous 48 heures. Les transferts seront réservés aux situations nécessitant des soins spécialisés non disponibles localement.

Un dispositif complet pour le transport sanitaire, y compris aérien

Le transfert des patients s'effectuera par différents moyens de transport, selon la gravité des cas. Le ministère précise que la protection civile et Air Algérie prendront en charge les déplacements ordinaires.

Tandis que l'armée de l'air interviendra pour les urgences extrêmes. Cette coordination a d'ailleurs permis d'évacuer rapidement les victimes d'un accident de bus à Béni Abbas. Un programme national de transport sanitaire aérien est également prévu. Incluant des points de regroupement dans le Sud pour faciliter l'acheminement vers les établissements de référence, au Nord comme au Sud du pays.

Des hôpitaux comme ceux de Tamanrasset et de Touggourt, chacun doté de 240 lits, seront intégrés dans ce dispositif. Parallèlement, une coopération entre les ministères de la Santé et des Transports sera

mise en œuvre. Accompagnée de formations spécifiques pour les équipes médicales et paramédicales sur le transport sanitaire.

Renforcement des soins pour les patients atteints de cancer

Le ministre a également souligné l'attention portée aux patients atteints de cancer. Des unités spécialisées en oncologie, offrant notamment des traitements de chimiothérapie, seront progressivement implantées dans la majorité des hôpitaux. De nouveaux établissements régionaux dédiés à la prise en charge des cancers seront créés, et certaines structures seront équipées pour proposer



des thérapies par radiothérapie. Cette organisation vise à rapprocher les soins spécialisés des patients et à améliorer la qualité de la prise en charge sur l'ensemble du territoire.

L'ensemble de ces mesures illustre la volonté du ministère de la Santé de moderniser la gestion des transferts hospitaliers et de garantir une prise en charge rapide et efficace, quel que soit le lieu de résidence des patients.

enfants de la catégorie d'âge cible, et ce durant la deuxième phase de la campagne qui s'étalera du 21 au 27 décembre 2025 et la troisième phase prévue du 25 au 31 janvier 2026".

A cet effet, le ministère a réaffirmé que l'ensemble des structures de la santé de proximité concernées par la vaccination "demeureront mobilisées pour assurer les meilleures conditions d'accueil et de vaccination aux enfants", selon la même source.

Campagne de vaccination contre la poliomyélite : Plus de 3,8 millions d'enfants vaccinés

Le ministère de la Santé a annoncé, jeudi dans un communiqué, que plus de 3,8 millions d'enfants avaient été vaccinés contre la poliomyélite, soit un taux de 95%, à travers l'ensemble du territoire national, au titre de la première phase de la campagne nationale de

vaccination.

"Durant cette première phase de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite, qui s'est déroulée du 30 novembre au 06 décembre 2025, un total de 3.823.066 enfants, âgés entre deux mois et cinq ans, ont été vaccinés à

travers l'ensemble des wilayas, soit un taux de couverture de 95%, conforme aux exigences de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)", ajoute la même source.

A cette occasion, le ministère a salué "la performance des différents secteurs ministériels,

des partenaires internationaux, des professionnels de la santé et de la société civile, pour leur appui et contribution au succès de cette opération à caractère stratégique et important".

Le ministère a également rappelé à l'ensemble des parents l'importance de vacciner leurs



la mise en œuvre des projets convenus et leur concrétisation sur le terrain, par la signature d'un nouvel accord qui permettra d'améliorer le niveau de la prise en charge sanitaire et d'atteindre les objectifs nationaux de développement sanitaire", lit-on dans le communiqué du ministère de la Santé.

Le ministre de la santé reçoit le directeur de la Commission de la santé de la province du Hubei en Chine

Le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a reçu, mercredi à Alger, le directeur de la Commission de la santé de la province du Hubei (Chine), M. Wang Yunfu, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence d'une délégation de la Commission de la santé de la province du Hubei et des cadres de l'administration centrale du ministère, s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale entre l'Algérie et la République

populaire de Chine dans le secteur de la santé, a précisé la même source. Au début de la rencontre, les deux parties ont souligné "la profondeur et la solidité des relations historiques entre les deux pays dans le domaine de la santé, qui remontent aux années 1960, à travers l'échange d'expertises et l'organisation de missions médicales et scientifiques".

A cette occasion, M. Ait Messaoudene a exposé les priorités stratégiques de l'Algérie en matière de santé, appelant la partie chinoise à renforcer la coopération dans les domaines du développement de

la neurochirurgie et du transfert d'expertises et de technologies de pointe, ainsi que de la chirurgie cardiaque pédiatrique, à travers des programmes conjoints. Dans ce sillage, il a également évoqué la possibilité d'étendre cette coopération à la gynécologie-obstétrique, d'améliorer la prise en charge des cas d'accidents vasculaires cérébraux (AVC), à travers la mise en place de protocoles thérapeutiques intégrés, de développer l'utilisation de l'intelligence artificielle et de mettre en place des programmes de maintenance des dispositifs et équipements médicaux afin d'assurer la continuité

des services, selon le même communiqué.

De son côté, le président de la délégation chinoise a présenté une vision globale du renforcement du partenariat en matière de santé, incluant la coopération dans la lutte contre les épidémies et la santé mère-enfant, le soutien aux efforts de prévention des maladies tropicales et le développement de la médecine traditionnelle chinoise en Algérie, a ajouté la même source.

Au terme de la rencontre, les deux parties ont réaffirmé leur "engagement commun à mettre en place des mécanismes de suivi précis, afin d'assurer

L'ONOU organise une journée d'étude sur la sécurité alimentaire dans les restaurants universitaires

L'Office national des œuvres universitaires (ONOU) a organisé, mercredi à Alger, une journée d'étude consacrée à la sécurité alimentaire dans les restaurants universitaires. Le Directeur général de l'ONOU, M. Adel Mezough, a indiqué que cette journée d'étude s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre

de l'arrêté interministériel du 7 mai 2025, fixant les conditions particulières d'hygiène et de salubrité applicables dans les établissements de restauration, lequel prévoit l'entame de son application d'ici la fin de l'année en cours par les secteurs concernés, notamment le secteur de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique.

Dans ce contexte, les participants à cette journée, dont des chefs de services de contrôle et de coordination de différentes directions relevant de l'ONOU, ainsi que des directeurs des résidences universitaires d'Alger, ont examiné le contenu d'un guide opérationnel destiné à l'application de cet arrêté interministériel.

Ce guide comprend les conditions de transport des marchandises, notamment celles à caractère périssable, les modalités de stockage, le respect de la chaîne du froid, ainsi que les exigences d'hygiène requises pour les personnels chargés de la restauration universitaire. M. Mezough a ajouté que le débat sera élargi aux autres secteurs

concernés, tels que le commerce, la santé, les ressources en eau et l'agriculture, afin d'élaborer un projet de guide opérationnel détaillé.

Il a également rappelé que l'ONOU fournit chaque année près de 100 millions de repas aux étudiants dans les différents restaurants universitaires à travers le pays.

Sifi Ghrieb appelle à ouvrir un nouveau chapitre de partenariat économique entre l'Algérie et la Tunisie

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a salué, jeudi à Tunis, le progrès enregistré dans le niveau de coopération économique entre l'Algérie et la Tunisie, appelant à s'orienter vers un nouveau chapitre de partenariat économique, à la lumière de la convergence des relations politiques bilatérales, grâce aux orientations des dirigeants des deux pays.

Dans son allocution à l'ouverture des travaux du Forum économique algéro-tunisien, qu'il a coprésidé avec la cheffe du gouvernement tunisien, Mme Sarra Zaafraoui, M. Sifi Ghrieb a indiqué que la tenue de cette session est "une occasion pour faire le point sur le progrès réalisé par la coopération économique entre les deux pays depuis la précédente session, tenue en juillet 2023 à Alger, et une opportunité pour les entreprises et les opérateurs économiques des deux pays d'examiner les multiples opportunités de partenariat bilatéral, notamment à la faveur du niveau exceptionnel de la synergie et de la convergence des relations bilatérales

sur le plan politique". Cette convergence, ajoute-t-il, "a été réalisée grâce aux orientations éclairées des deux dirigeants, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son frère le Président Kaïs Saïed, ainsi qu'à leur ferme volonté d'opérer un saut qualitatif dans l'ensemble des domaines de la coopération algéro-tunisienne et de la hisser à un niveau stratégique selon une approche participative et intégrée".

M. Ghrieb a souligné que le niveau de coopération économique bilatérale a enregistré, ces dernières années, un progrès "porteur d'optimisme", précisant que le volume des échanges commerciaux entre les deux pays a dépassé, en 2024, les 2,3 milliards USD, soit une hausse de 12 % par rapport à l'année précédente, faisant ainsi de la Tunisie l'un des principaux partenaires commerciaux de l'Algérie.

Le Premier ministre a également présenté des données relatives à la coopération économique bilatérale dans les domaines énergétiques

et de l'investissement, estimant qu'elles "méritent d'être valorisées et suscitent l'optimisme au regard de la croissance soutenue et rapide du volume et de la qualité des échanges et des investissements, mais demeurent en deçà des potentialités disponibles dans les deux pays et du niveau des perspectives prometteuses offertes par les mutations internationales effrénées".

A cet égard, M. Ghrieb a appelé les hommes d'affaires tunisiens à "explorer les importants atouts et opportunités d'investissement disponibles en l'Algérie dans divers domaines, à l'instar de l'industrie, toutes branches confondues, notamment les pièces de rechange, le textile, la valorisation des cuirs, l'énergie, le tourisme, l'agriculture, la pêche, les énergies renouvelables, les start-up, le BTP, le transport et autres domaines".

Dans ce cadre, le Premier ministre a mis en lumière les principales réformes économiques initiées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dont la loi



à œuvrer pour la concrétisation "des idées et des initiatives proposées pour le développement de ces zones, telles que la réalisation de projets économiques le long de la bande frontalière, l'encouragement et l'intensification des contacts et de l'échange d'expertises entre les jeunes entrepreneurs, ainsi que l'organisation de manifestations économiques à même de réaliser le bénéfice mutuel et commun de nos pays et de nos peuples frères".

Au terme de son allocution, M. Ghrieb a exprimé son souhait de voir les travaux de cette importante manifestation contribuer à "écrire un nouveau chapitre de partenariat économique entre l'Algérie et la Tunisie, au service de leurs intérêts communs et en concrétisation de la forte volonté politique de leurs dirigeants et des aspirations de leurs peuples à davantage d'intégration et de bien-être commun".

VISAS TRUQUÉS, SCEAUX FALSIFIÉS, DOSSIERS TRAFIQUÉS: Les autorités démantèlent un vaste réseau

La justice algérienne a transféré devant la Cour criminelle d'Annaba un dossier accablant mettant en cause un réseau structuré spécialisé dans la falsification de sceaux officiels et de documents administratifs. Une trentaine de suspects sont impliqués dans cette affaire révélée après une enquête lancée en octobre 2024.

L'affaire a éclaté à l'automne 2024, lorsque des informations ont alerté la procureure générale d'Annaba sur l'existence d'un groupe organisé fabriquant de faux documents administratifs. Saisie du dossier, la gendarmerie nationale a ouvert une enquête qui a rapidement mis au jour un système frauduleux opérant depuis plusieurs années.

Selon les premiers éléments, le réseau comptait près de trente individus : employés de l'état civil, agents publics, personnes sans emploi, ainsi qu'un chauffeur de taxi chargé de transporter les documents falsifiés.

Le principal suspect, installé dans le quartier du 8 Mars à Annaba, travaillait en collaboration avec un complice surnommé « Farchita », qui résiderait désormais en France après avoir quitté l'Algérie de manière illégale.

Les enquêteurs ont découvert que les membres du réseau falsifiaient des documents destinés notamment aux demandes de visa européens. Les fichiers étaient préparés numériquement puis transmis aux clients sur des supports magnétiques avant d'être finalisés avec des sceaux contrefaçons.

Une "administration parallèle" découverte lors des perquisitions

Les perquisitions menées au domicile du suspect principal ont révélé l'existence d'un véritable atelier clandestin, décrit par les enquêteurs comme une « administration mobile ».

Pas moins de 33 sceaux falsifiés ont été saisis : sceaux de walis, d'assemblées populaires communales, de tribunaux, de centres des impôts, ainsi que des sceaux appartenant à des avocats, notaires et traducteurs.

Les saisies ont également porté sur des documents en cours de falsification, parmi



lesquels des demandes de visas, des certificats de résidence, des dossiers professionnels, des actes d'état civil et divers documents non légalisés.

Certains sceaux portaient même l'intitulé de la consulat d'Algérie à Marseille, preuve de la sophistication du réseau.

L'accusé principal a reconnu avoir acquis les sceaux auprès de « Farchita » en 2022 pour environ 20 000 dinars, indiquant que leur collaboration remontait à 2016.

Un dossier sensible désormais entre les mains de la justice

L'enquête a permis d'identifier plusieurs complices à travers différentes communes de la wilaya d'Annaba, tandis qu'un suspect demeure en fuite, recherché pour des affaires similaires de falsification et d'escroquerie.

Considérée comme l'une des affaires de fraude administrative les plus importantes recensées dans la région, cette affaire a été officiellement transmise au tribunal criminel d'Annaba, qui devra déterminer les responsabilités et statuer sur les charges retenues contre les personnes impliquées.

LIGNE FERROVIAIRE BECHAR-TINDOUF-GARA-DJEBILET L'ensemble des travaux sera finalisé dans une dizaine de jours

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a indiqué, jeudi à Bechar, que l'ensemble des travaux du mégaprojet de la ligne ferroviaire Bechar-Tindouf-Gara Djebilet sera finalisé, dans une dizaine de jours. Lors de sa visite des différents chantiers du tronçon de 220 km, qui traverse cette ligne dans la wilaya de Bechar, et celui traversant la wilaya de Beni-Abbes à partir de la localité d'Oum El Assel (W.Tindouf), sur 440 km et comprenant une gare ferroviaire à Tabelbala (W.Beni-Abbes), le ministre a précisé que l'ensemble des travaux de ce mégaprojet sera finalisé, dans une dizaine de jours, avec la réception des derniers 60 km de pose de rail de cette ligne ferroviaire minière ouest.

Le ministre a également annoncé l'achèvement total des travaux de 45 viaducs ferroviaires, réalisés au titre de ce mégaprojet ferroviaire.

"Ceci nous permettra la mise en exploitation, dès le début du mois de janvier 2026, de cette ligne ferroviaire, qui aura des répercussions économiques et sociales très importantes sur la région du Sud-Ouest et du pays", a-t-il expliqué.

M. Djellaoui a également visité la gare ferroviaire de Hammaguir, parachevée et prête à être mise en service, dès le mois de janvier 2026.

Au cours de sa visite aux différents compartiments et servitudes de cette gare, le ministre a mis en évidence les efforts déployés par l'entreprise publique Infrarail, réalisatrice de cette infrastructure de voyageurs, qui s'étend sur plus de 800 mètres carrés.

M. Djellaoui s'est également rendu à la nouvelle zone industrielle de Toumiat, au Nord de Bechar, où il a inspecté le chantier de réalisation d'un by-pass provisoire (passage ferroviaire contournant), de plus d'un kilomètre pour permettre le passage des trains miniers en provenance de Gara Djebilet, à destination de l'un des ports de la wilaya d'Oran.

Ce by-pass, en voie d'achèvement, sera à



l'avenir remplacé par une voie ferroviaire d'une même longueur pour l'acheminement du minerai de fer vers le futur complexe sidérurgique en réalisation dans cette zone industrielle, a souligné le directeur de la communication de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), Abdelkader Mazar.

Auparavant, M. Djellaoui, a inspecté au point kilométrique 319 à Beni Abbes les travaux de pose de la voie ferrée, réalisés par Cosider Travaux Publics et l'entreprise chinoise CRCC.

Le ministre a également souligné l'importance de mobiliser tous les moyens nécessaires pour achever les travaux avant la fin de l'année.

Il a également inspecté, dans la wilaya de Beni Abbes, les travaux de réalisation de la gare ferroviaire de Tabelbala, donnant des instructions aux entreprises de réalisation de mobiliser toutes les capacités et les ressources pour finaliser les travaux avant la fin de l'année.

Au point kilométrique 248 dans la même wilaya, M. Djellaoui a inspecté les travaux de pose de la voie ferrée supervisés par Cosider Travaux Publics, exprimant sa satisfaction quant au rythme soutenu des travaux, qui permettra de finaliser la pose des rails dans la wilaya de Beni Abbes avant la fin de l'année.

Dans ce contexte, le ministre a précisé qu'il ne reste que 60 kilomètres de travaux de pose de voie à réaliser, sur un total de 950 kilomètres que compte la ligne minière de l'Ouest.

ANNABA:

Le Secrétaire général de la wilaya préside la célébration du 65^e anniversaire des manifestations historiques du 11 décembre 1960

**S.Y**

La wilaya d'Annaba a célébré, avant-hier, le 65^e anniversaire des manifestations historiques du 11 décembre 1960, un tournant majeur de la lutte du peuple algérien contre le colonialisme et une date historique qui demeure profondément ancrée dans la mémoire nationale. La cérémonie officielle s'est déroulée au cimetière des martyrs de la commune d'El Hadjar, en présence de

nombreuses personnalités civiles, sécuritaires et révolutionnaires.

Présidée par le secrétaire général de la wilaya, Abdelhakim Fekraoui, la commémoration s'est tenue sous le slogan « Intifada du peuple », rappelant la mobilisation massive des Algériens en 1960 pour exprimer leur attachement indéfectible à l'indépendance et à la souveraineté nationale.

La cérémonie a été marquée par la présence du président

de l'Assemblée populaire de wilaya, des membres du comité de sécurité, de parlementaires des deux chambres, ainsi que de représentants de la famille révolutionnaire. Plusieurs cadres de l'exécutif, des directeurs de wilaya et des élus locaux, dont le chef de daïra d'El Hadjar et le président de l'APC, ont également pris part à l'événement.

Dans une atmosphère solennelle, les participants ont procédé à la levée de l'emblème

national, symbole de sacrifice et de dignité, avant de déposer une gerbe de fleurs au carré des martyrs. Une lecture de la Fatiha a ensuite été récitée à la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour libérer le pays du joug colonial.

À travers cette commémoration, les autorités locales ont rappelé l'importance de préserver la mémoire nationale et de transmettre aux jeunes générations les valeurs de courage, d'unité et de résistance

portées par les manifestations du 11 décembre 1960. Ces dernières avaient marqué un tournant décisif dans la reconnaissance internationale de la cause algérienne, démontrant la volonté inébranlable du peuple à arracher son indépendance.

La wilaya d'Annaba poursuit ainsi sa série d'activités mémorielles, affirmant son attachement à l'histoire nationale et rendant hommage aux sacrifices des martyrs.

ANNABA:

Hommage aux moudjahidines à l'occasion du 65^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960

**S.F**

Dans le cadre de la commémoration du 65^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, et sous le slogan « Intifada du peuple », la wilaya d'Annaba a rendu hommage à deux figures de la lutte pour l'indépendance nationale au niveau de la

commune d'El Hadjar.

Le secrétaire général de la wilaya, M. Abdelhakim Fekraoui, accompagné d'une délégation officielle, a procédé au cérémonial de reconnaissance dédié au moudjahid Kheir Eddine Kouider et à la moudjahida Louiza Kerfa, en hommage aux sacrifices exceptionnels qu'ils

ont consentis durant la glorieuse révolution.

Cet hommage solennel, organisé en marge des célébrations du 11 décembre, vise à rappeler l'importance de préserver la mémoire des héros vivants qui ont contribué à la reconquête de la liberté et de la souveraineté nationale.

À travers cette initiative, les autorités locales ont réaffirmé leur engagement à honorer les symboles de la lutte nationale, à transmettre leur histoire aux jeunes générations, et à souligner la place centrale des moudjahidines et moudjahidates dans la construction de l'Algérie indépendante.

Cette cérémonie s'inscrit dans un vaste programme de commémoration qui met en lumière la bravoure, la résilience et l'esprit de sacrifice du peuple algérien lors des événements du 11 décembre 1960, une date marquante de la mobilisation populaire pour l'indépendance.

ANNABA:**Lancement de nouveaux projets de développement urbain****S.F**

Dans le cadre de la poursuite des activités commémoratives des manifestations historiques du 11 décembre 1960, la daïra d'Annaba a procédé, jeudi passé, au lancement officiel d'un ensemble de nouveaux projets de développement urbain visant l'amélioration du cadre de vie dans plusieurs cités de la commune d'Annaba.

La cérémonie a été supervisée par le Chef de daïra, accompagné du président de l'Assemblée populaire communale, des membres de l'APC, des services de sécurité, de représentants de la famille révolutionnaire, ainsi que des équipes techniques de la daïra et des acteurs du mouvement associatif. Cette mobilisation témoigne de la volonté des autorités locales d'associer l'ensemble des forces vives de la société dans les efforts d'amélioration urbaine.



Selon les précisions fournies par la daïra, 11 opérations ont été officiellement lancées, pour un montant global de 400 millions de dinars. Ces projets sont financés par différentes sources budgétaires, réparties comme suit :

Six opérations, pour un montant de plus de 220 millions de dinars, entièrement financées sur le

budget communal ;
Trois opérations, d'un montant total de 100 millions de dinars, financées par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales ;
Deux opérations, pour un budget de 85 millions de dinars, prises en charge par le Fonds de soutien au développement social et économique des communes.



Ces projets s'inscrivent dans une stratégie globale de réhabilitation, de modernisation et embellissement des cités, visant notamment l'amélioration de la voirie, le renforcement de l'éclairage public, la réfection des espaces publics et la mise à niveau des infrastructures urbaines.

À travers ce programme

ambitieux, les autorités locales réaffirment leur engagement à offrir aux citoyens un environnement urbain plus fonctionnel, plus propre et plus attractif, tout en inscrivant ces actions dans la symbolique forte du 11 décembre, date emblématique de la mobilisation populaire et du patriotisme algérien.

ANNABA / SÛRETÉ DE WILAYA**La police célèbre le 65^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960****S.F**

À l'occasion du 65^e anniversaire des manifestations historiques du 11 décembre 1960, la sûreté de la wilaya d'Annaba a organisé un programme commémoratif riche, visant à préserver la mémoire nationale et à renforcer les valeurs patriotiques au sein de la société. Cette initiative s'inscrit dans une démarche de fidélité à l'histoire et d'ancre de l'esprit d'appartenance à la Nation. Dans ce cadre, une conférence historique a été tenue, animée par le moudjahid et historien Abdelhamid Menjel, ainsi que par le docteur Largueche Abdelkrim, vice-président du département d'architecture de

l'université Badji Mokhtar et chercheur en patrimoine bâti et en restauration des monuments. La rencontre a également vu la participation du commissaire principal Khoualdia Narges, cheffe du service de la formation de la sûreté de wilaya, aux côtés de cadres et fonctionnaires de la Police nationale issus de différents services et grades. Les intervenants ont rappelé l'ampleur des sacrifices consentis par le peuple algérien pour reconquérir sa liberté et son indépendance, soulignant le caractère déterminant des manifestations du 11 décembre 1960 dans la mobilisation populaire et dans la reconnaissance internationale de la cause algérienne.

Parallèlement à cette rencontre, une exposition commémorative a été organisée au niveau du service de formation, regroupant des documents historiques, photos et témoignages retracant les événements de la révolution. Un film documentaire dédié à la guerre de libération nationale a également été projeté, permettant aux participants de se remémorer les étapes marquantes de cette période glorieuse.

À travers ces activités, la police d'Annaba réaffirme son engagement à transmettre la mémoire historique aux nouvelles générations et à contribuer activement à la promotion des valeurs nationales... Gloire éternelle à nos martyrs, vive l'Algérie.

ANNABA / CHU**Modernisation et renforcement des équipements sanitaires et préventifs****S.F**

Dans le cadre de la stratégie de modernisation et du renforcement des équipements médicaux et préventifs au sein du Centre Hospitalo-Universitaire, une première dotation composée de sept (07) nouveaux autoclaves a été réceptionnée. Cette opération

s'inscrit dans une démarche essentielle visant à améliorer les conditions de sécurité sanitaire dans les différents services, et à renforcer les capacités de stérilisation afin d'assurer une qualité optimale du service public.

Par ailleurs, un deuxième lot de dix (10) autoclaves supplémentaires sera réceptionné

dans les semaines à venir. Cette nouvelle dotation permettra de couvrir l'ensemble des besoins des services médicaux et de réhabiliter les unités de stérilisation selon des standards modernes répondant aux normes en vigueur.

Il convient de souligner que le Centre Hospitalo-Universitaire ne disposait plus

de tels équipements essentiels depuis plus de treize (13) ans, ce qui confère à ce projet une dimension stratégique majeure. Il constitue en effet un véritable acquis s'inscrivant dans une vision globale d'amélioration des conditions de travail, de protection des équipes médicales et paramédicales, et de garantie de la sécurité des patients.

La Direction du Centre réaffirme ainsi son engagement à poursuivre la mise en œuvre du programme de modernisation et d'équipement des différents services médicaux et chirurgicaux, en vue de renforcer continuellement la qualité des prestations offertes aux citoyens.

ANNABA / SANTÉ :

Mise en garde médicale sur les maladies parasitaires et fongiques

S.F
A l'occasion des journées de formation médicale consacrées aux maladies parasitaires et aux mycoses, la docteure Farida Souadni, spécialiste au sein du service, a attiré l'attention sur plusieurs risques sanitaires préoccupants nécessitant une vigilance accrue.

Dans son intervention, la spécialiste a d'abord souligné le danger que représente la toxoplasmose pour la femme enceinte, une infection souvent transmise par le contact avec les chats. Elle a expliqué que cette maladie peut avoir des répercussions sérieuses sur la grossesse et compromettre le développement normal du fœtus, d'où l'importance pour les femmes enceintes

d'adopter des mesures de prévention strictes et d'éviter toute exposition à des sources de contamination. La doctoresse Souadni a également exprimé sa préoccupation face à l'augmentation des infections fongiques cutanées, un phénomène favorisé notamment par l'utilisation d'outils de rasage ou de coiffure non stérilisés. Elle

a rappelé que le non-respect des règles d'hygiène dans ces pratiques constitue un facteur majeur de propagation des mycoses, et a exhorté les professionnels comme les citoyens à une rigueur absolue en matière de désinfection. À travers cette intervention, la spécialiste a insisté sur la nécessité de renforcer la sensibilisation et la prévention pour protéger la

santé publique, rappelant que la lutte contre les maladies parasitaires et fongiques repose autant sur la vigilance médicale que sur les comportements individuels. Ces journées de formation ont ainsi permis de mettre en lumière l'importance de l'hygiène, de la prévention et de l'information dans la réduction des risques infectieux.

TÉBESSA :

Il perçoit l'allocation de 750€, tente un retour clandestin et finit en prison

Le parquet de la République près le tribunal de Tébessa a rendu publics, ce mercredi, les détails d'une affaire liée au contournement des conditions légales d'octroi de l'allocation de voyage de 750 euros, notamment l'obligation de respecter une durée minimale de séjour à l'étranger. L'affaire concerne un individu arrêté alors qu'il tentait de regagner le territoire national de manière illégale, après avoir bénéficié de cette aide financière.

Selon le communiqué officiel, les faits remontent à la soirée du 8 décembre 2025, aux environs de 21 heures. Les services de sécurité ont procédé à l'interpellation d'un individu, identifié par les initiales (Ch. A.), alors qu'il entrait en Algérie en provenance d'un pays voisin, en dehors des

postes frontaliers autorisés. Cette entrée irrégulière est intervenue peu de temps après qu'il a perçu l'allocation de voyage d'un montant de 750 euros, instaurée pour soutenir les citoyens effectuant des déplacements à l'étranger dans le respect du cadre légal.

Un individu poursuivi pour entrée illégale après avoir**perçu l'allocation de voyage de 750 euros à Tébessa**

Lors de la fouille corporelle effectuée au moment de son arrestation, les forces de l'ordre ont découvert en sa possession une somme de 700 euros en devises étrangères. Ces éléments ont renforcé les soupçons d'une tentative de fraude et de violation des dispositions relatives au contrôle des changes et aux mouvements de capitaux.

Présenté ce mercredi devant le parquet de la République,

le mis en cause fait l'objet de poursuites pour deux chefs d'accusation principaux : l'entrée sur le territoire national de manière illégale, et la violation de la législation et de la réglementation relatives au change et aux transferts de capitaux vers et depuis l'étranger. L'affaire a été traitée selon la procédure de comparution immédiate devant le tribunal correctionnel.

Le parcours d'un fraudeur présumé à Tébessa

Après son audition par le juge, celui-ci a ordonné le placement du suspect en détention provisoire, en attendant la tenue de son procès à une date ultérieure. Cette décision vise, selon la justice, à garantir le bon déroulement de l'instruction et la comparution de l'intéressé devant les juridictions compétentes.

À travers ce communiqué, le

parquet a également rappelé que le mis en cause aurait agi dans le but de contourner les règles imposées pour bénéficier de l'allocation de voyage, en particulier la condition liée à la durée minimale de séjour hors du territoire national. Cette condition est considérée comme essentielle pour éviter toute utilisation abusive de cette aide financière.

Cette affaire relance le débat sur le respect strict des règles

encadrant les allocations accordées par l'État, ainsi que sur la nécessité de renforcer les contrôles aux frontières afin de lutter contre les entrées illégales et les infractions liées au change. Les autorités judiciaires réaffirment, de leur côté, leur détermination à appliquer rigoureusement la loi face à toute tentative de fraude ou de contournement des dispositifs réglementaires en vigueur.



Démantèlement d'une bande violente après des vidéos de torture diffusées en ligne

La Gendarmerie d'Alger démantèle une bande violente après la diffusion de vidéos montrant séquestration, torture et menaces sous arme blanche.

Les services du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger ont réussi à neutraliser une bande de quartier particulièrement violente, impliquée dans des actes de séquestration, d'agression physique et de menaces sous arme blanche. L'opération intervient après la diffusion massive, sur les réseaux sociaux, de vidéos montrant des scènes de torture et d'humiliation, qui ont semé la peur parmi les habitants.

Des vidéos choquantes qui

alertent les enquêteurs

Selon le communiqué publié ce lundi, l'affaire remonte à la circulation de deux vidéos largement relayées sur les plateformes sociales.

Dans le premier enregistrement, deux individus apparaissent en train d'agresser, insulter, frapper et torturer une jeune femme, la retenant contre son gré et la filmant sans son consentement, dans des conditions humiliantes. La deuxième vidéo montre un homme victime du même groupe, soumis à des sévices, des coups et à des menaces au moyen d'une arme blanche.

Ces images, choquantes par leur violence, ont provoqué un sentiment d'insécurité chez les riverains, suscitant l'indignation

et la crainte d'une montée des actes criminels dans le quartier.

Une enquête minutieuse et un travail de renseignement approfondi

Face à la gravité des faits, la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Aïn Benian a immédiatement ouvert deux enquêtes parallèles, mobilisant ses unités spécialisées dans le renseignement et la lutte contre la criminalité urbaine.

Les investigations ont permis d'identifier les membres de la bande, en particulier le principal mis en cause, activement recherché. Les enquêteurs ont procédé à une surveillance rapprochée et à un travail d'infiltration permettant de localiser leurs lieux de logement.

Neuf domiciles perquisitionnés et cinq individus arrêtés

Une opération d'envergure a ensuite été menée, en coordination avec la justice et avec l'appui de la Détachement spécial d'intervention (DSI) du groupement de Mahelma.

Les gendarmes ont procédé à :

- La perquisition de neuf habitations appartenant aux suspects ;
- L'arrestation de cinq personnes, toutes impliquées dans la séquestration et les violences ;
- La saisie d'un arsenal comprenant plusieurs armes blanches, un lot de cocaïne conditionné en six sachets, un balance électronique, de l'argent issu d'activités criminelles et

plusieurs téléphones portables utilisés pour filmer les agressions.

Le communiqué ne précise pas les motivations exactes derrière la séquestration et les sévices infligés aux deux victimes.

Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, les individus arrêtés seront présentés devant le procureur de la République territorialement compétent, pour répondre des lourdes charges retenues contre eux : séquestration, violences volontaires aggravées, menaces sous arme blanche, diffusion d'images portant atteinte à la dignité et mise en danger de la vie d'autrui.

GAZA:

Leurs enfants ont été tués près de la « ligne jaune », ces parents gazaouis témoignent

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu dans la bande de Gaza il y a deux mois, le 10 octobre 2025, le Hamas contrôle la moitié de l'enclave palestinienne tandis que les Israéliens contrôlent l'autre moitié. Cette partition est symbolisée par une « ligne jaune » qui n'est pas matérialisée et qui est donc très dangereuse, notamment pour les familles de déplacés gazaouis, qui vivent parfois à proximité. Il y a deux semaines, deux enfants ont été tués par une frappe de drone. Leurs parents ont accepté de témoigner pour RFI.



La famille Abu Assi vit à 150 mètres de la ligne jaune. Fin novembre, un samedi matin, les deux garçons Fadi et Juma se sont levés tôt et ont avalé un petit déjeuner rapidement. Âgés de 8 et 10 ans, les

deux enfants sont ensuite partis chercher du bois pour chauffer la tente familiale et cuisiner. C'est 20 minutes après leur départ que leur mère, Halal, a entendu une explosion, raconte-t-elle à notre correspondant

à Gaza, Férial Abdu, et à notre correspondante à Jérusalem, Frédérique Misslin.

« Mon mari était devant la tente, deux hommes sont passés, ils ont dit "on dirait une explosion" », se souvient-elle. « Mon mari leur a demandé s'ils avaient vu passer deux enfants avec une charrette rouge. Ils ont dit "oui, on les a vus près d'un tas de décombres." » L'armée israélienne reconnaît l'attaque et prétexte « une menace ». La famille se lance alors immédiatement à la recherche des deux garçons. « J'ai vu la charrette de mes enfants... que Dieu m'accorde

de supporter leur perte, poursuit leur mère. Quand je les ai vus allongés par terre, j'ai demandé à Dieu de me donner de la force, et qu'il veille sur leurs âmes. Nous les avons portés, nous les avons placés sur une planche en bois, puis nous les avons mis dans leur charrette. »

Juma et Fadi ont été tués par une frappe de drone israélien. Le papa, Tamer, explique que leurs membres ont été sectionnés. L'armée israélienne reconnaît avoir mené cette attaque et parle dans son communiqué de deux suspects ayant franchi la ligne jaune et représentant une menace.

Amnesty International qualifie pour la première fois les attaques du 7 octobre de « crimes contre l'humanité »



Le rapport ne laisse plus de place au doute. L'ONG Amnesty International annonce, ce mercredi 10 décembre, qu'elle qualifie pour la première fois de « crimes contre l'humanité », et plus seulement de « crimes de guerre », « les atrocités commises par le Hamas et d'autres groupes armés palestiniens le 7 octobre 2023 ». Basé notamment sur 70 témoignages, le rapport rendu public par l'organisation établit que les groupes armés ayant commis les attaques ont délibérément pris les victimes civiles pour cible, se livrant à des atrocités parmi lesquelles

des exécutions, des violences psychologiques et sexuelles ou des prises d'otages ensuite torturés et pour certains exécutés. En détail, l'enquête d'Amnesty conclut que les responsables des attaques perpétrées il y a plus de deux ans ont commis une multitude de crimes s'apparentant à des crimes contre l'humanité : « meurtre » ; « extermination » ; « emprisonnement ou autre privation grave de liberté physique en violation des règles fondamentales du droit international » ; « disparition forcée » ; « torture » ; « viol ou

toute autre forme de violence sexuelle de gravité comparable » et d'autres « actes inhumains ». « Génocide » de la part d'Israël. Et l'ONG, qui appelle à condamner les attaques commises le 7 Octobre, de souligner que « le bilan effroyable d'Israël en matière de violations contre les Palestiniens – incluant des décennies d'occupation illégale, d'apartheid et son génocide en cours à Gaza – ne peut en aucun cas excuser ces crimes. Il n'exonère pas non plus les groupes armés palestiniens de leurs obligations en droit international ».

En visite en Guinée, le gouvernement malien de transition vient chercher l'appui de Conakry

La Guinée a reçu mardi 09 décembre 2025 la visite de plusieurs membres du gouvernement malien de transition, conduits par le Premier ministre Abdoulaye Maïga. Mises en difficulté par les attaques de camions-citernes par les jihadistes du Jnim, les autorités maliennes viennent chercher l'appui de Conakry. Les questions stratégiques ont occupé l'essentiel des discussions.

Le Premier ministre guinéen se dit « attentif » à la stabilité du Mali. Devant la presse, le Premier ministre du gouvernement malien de transition, Abdoulaye Maïga, s'est dit « très satisfait » de ses échanges avec le gouvernement guinéen, tandis que son homologue guinéen Bah Oury a déclaré être « attentif » à la stabilité du Mali, dont dépend celle de la Guinée. Mais aucun des deux Premiers ministres

n'a voulu apporter de précision sur la manière dont la Guinée soutient le Mali dans sa lutte contre les jihadistes du Jnim et le blocus sur le carburant qu'il tente d'imposer à Bamako. Abdoulaye Maïga n'a pas manqué de rappeler que la Guinée a déjà aidé le Mali à faire face à un blocus, il y a trois ans : il était à l'époque mené par la Cédéao, qui réclamait le départ du pouvoir des militaires maliens.



Ukraine: le président Zelensky « prêt » à organiser une élection présidentielle, mais avec l'aide des États-Unis

Volodymyr Zelensky veut remettre à Washington une nouvelle version de plan de paix, écrit avec les Européens, version dont on ne sait pas grand-chose. L'autre point abordé par le président ukrainien, en déplacement en Italie, sont les élections dans son pays : Volodymyr Zelensky a répondu à Donald Trump qui l'a accusé de se servir de la guerre pour ne pas organiser une nouvelle élection présidentielle.

« Je suis prêt pour des élections », a affirmé le chef de l'État ukrainien aux journalistes, répondant à la critique de Donald Trump sur l'absence de nouveaux scrutins en Ukraine. Dans un entretien au site américain Politico, le président américain a une nouvelle fois pointé du doigt Volodymyr Zelensky sur ce thème. La fin officielle de son mandat était en mai 2024. Depuis, il reste chef d'État de fait en vertu de la loi martiale, rappelle notre correspondant à Odessa, Théo Renaudon.

Pour répondre, le président ukrainien a fait une sorte de pirouette mardi 9 décembre, en rétorquant : « Je demande maintenant, je le déclare ouvertement, aux États-Unis de m'aider, éventuellement avec les collègues européens, à garantir la sécurité pour la tenue d'élections. » Volodymyr Zelensky a même carrément proposé un calendrier. Dans ces conditions, il promet un scrutin dans les trois mois.

Mais la loi martiale, en vigueur depuis le déclenchement en février 2022 d'une vaste offensive russe contre l'Ukraine,



interdit l'organisation de scrutins dans de telles circonstances. Volodymyr Zelensky a dit qu'il demandait aux députés de préparer « des propositions sur la possibilité d'amender [...] la législation sur les élections sous (le régime de la) loi martiale ».

Le chef d'État ukrainien renvoie donc la balle dans le camp de Donald Trump sur la question. Il faut dire que l'argument « Volodymyr Zelensky président grâce à la guerre » revient souvent dans la bouche des adversaires de Kiev. À commencer par Vladimir Poutine qui objecte à l'envi que le président ukrainien n'est pas légitime pour négocier la paix puisque son mandat est officiellement terminé.

Comment organiser des élections en temps de guerre
Organiser des élections en temps de guerre pose tout un tas de défis, a souligné Volodymyr Zelensky dans sa déclaration. Il y a d'abord la question de la sécurité et de l'organisation d'un scrutin libre et équitable dans un pays constamment sous les frappes russes. Comment faire voter les militaires, mais aussi les millions de personnes déplacées et celles vivant en

zone occupée ? Comment organiser un scrutin dans les zones proches de la ligne de front ? Comment tout simplement faire campagne dans ces conditions ?

« Il faudrait quand même le faire, pour en finir avec toutes ces questions »

On entend plusieurs voix dans l'opposition qui estiment qu'organiser des élections serait préjudiciable tant en termes de sécurité qu'en matière de légitimité démocratique.

Cela correspond au sentiment qui domine dans l'opinion publique : les sondages ont montré que les Ukrainiens étaient contre la tenue d'élections en temps de guerre, bien qu'ils souhaitent voir émerger de nouveaux visages dans un paysage politique.

Dans une petite épicerie dans le centre d'Odessa (Sud), un homme est quant à lui favorable aux élections : « Oui, je pense qu'il faudrait quand même en faire, histoire d'en finir avec toutes ces questions », lâche-t-il d'un air blasé, évoquant les questions « sur les négociations de paix, par exemple ». « Si les autres parties trouvent notre président illégitime,

il faut leur couper l'herbe sous le pied, poursuit-il. Moi, je pense que Volodymyr Zelensky est légitime. Mais disons qu'il est temps pour lui de mettre un point final à tout cela. Et là, on verra vraiment ce que l'autre partie voudra. »

Pour des Ukrainiens, l'organisation des élections en temps de guerre serait compliquée, mais Kiev devrait en être capable : la preuve, les scandales de corruption visant le gouvernement. « Dans le cas où le pouvoir a réussi à mettre en place un schéma de corruption avec le secrétariat d'État et tous les ministres, où ils ont réussi à organiser une telle corruption, pourquoi ils n'arriveraient pas à organiser des élections », s'interroge un Ukrainien avec une pointe de sarcasme.

Selon une Ukrainienne, les scandales de corruption qui ont éclaté récemment « jouent énormément » dans la pression pour organiser des élections. « Bien sûr que cela joue, et comment, martèle-t-elle, en buvant un café avec son chien. Cela l'a beaucoup poussé à penser à ça ! De toute façon, plus vite ces élections pourront avoir lieu, plus vite tout cela pourrait se terminer ! »

Si beaucoup se montrent favorables, aucun Ukrainien ne sait vraiment comment changer la loi martiale en vigueur dans le pays depuis quatre ans.

L'adhésion à l'Otan s'éloigne Le président ukrainien a par ailleurs confirmé que la proposition américaine initiale en vue d'une sortie du conflit a été divisée en trois documents : un accord-cadre en 20 points, un document sur la question des garanties

de sécurité et un autre sur la reconstruction de l'Ukraine après la guerre. « Il y en a trois, c'est vrai. Nous en discutons avec les Américains et avons déjà commencé les discussions avec les Européens », a dit Volodymyr Zelensky, soulignant qu'il espérait remettre, ce mercredi 10 décembre, aux États-Unis une version mise à jour.

Il a également reconnu que la possibilité pour l'Ukraine d'adhérer à l'Otan s'éloignait.

« Nous sommes réalistes, nous voulons vraiment être dans l'Otan. D'après moi, ce serait juste. Mais nous savons avec certitude que ni les États-Unis, ni quelques autres pays, pour être honnête, ne voient l'Ukraine dans l'Otan à l'heure actuelle », a encore déclaré le président ukrainien aux journalistes.

Le président ukrainien est aussi sous pression pour accepter un accord de paix. Sa marge de manœuvre est réduite, il doit défendre les intérêts ukrainiens tout en montrant au président américain qu'il est prêt à faire certains compromis. La nouvelle stratégie américaine de sécurité nationale n'arrange pas les choses tant elle indique que Donald Trump souhaite améliorer la relation des États-Unis avec la Russie.

Hier mardi 9 décembre en Italie, Volodymyr Zelensky a affirmé qu'une version révisée du plan pour mettre fin à la guerre serait remise aujourd'hui aux Américains.

POLOGNE :

Les MiG-29 arrivent en fin de vie : La Pologne veut échanger ses vieux chasseurs soviétiques contre des missiles et drones ukrainiens

Quatorze vieux avions de chasse contre des technologies dernière génération. C'est l'échange que compte proposer Varsovie à Kiev, selon les déclarations ce mercredi du ministre de la Défense polonais. La Pologne a déjà largement renouvelé sa flotte aérienne en remplaçant ses appareils de l'ère

sovietique désuets par des F-16 américains et FA-50 sud-coréens, et elle est dans l'attente de 32 avions F-32 déjà commandés à Washington.

Les MiG arrivent en fin de vie, c'est-à-dire qu'ils vont être retirés du service dans l'armée polonaise, et nous discutons avec la partie ukrainienne de leur transfert, mais

aussi du transfert de technologies, par exemple dans le domaine des drones et des missiles, depuis l'Ukraine vers la Pologne », a déclaré Wladyslaw Kosiniak-Kamysz à la radio publique polonaise Trojka.

Un accord « le plus rapidement possible »

La Pologne, qui a fourni à

l'Ukraine une bonne partie de ses MiG-29 aussitôt après le lancement de l'invasion russe contre Kiev en 2022, dispose encore de 14 appareils de ce type, selon des médias. « Les entretiens se poursuivent et nous sommes décidés à les finaliser le plus rapidement possible », a souligné Wladyslaw Kosiniak-Kamysz.

Le ministre a indiqué que son pays bénéficiait déjà de l'expertise ukrainienne dans la formation militaire dans le domaine des drones. Les Ukrainiens « sont les meilleurs en matière de drones parmi tous les pays avec lesquels nous entretenons de bonnes relations », a souligné Wladyslaw Kosiniak-Kamysz.

GUERRE EN UKRAINE : Des pourparlers « complexes » selon Moscou, les Européens méfiants...

Des enfants ukrainiens envoyés dans des « camps de rééducation en Corée du Nord », Kiev et Moscou appellés par la Turquie à épargner leurs infrastructures énergétiques, et des pourparlers « complexes », selon Vladimir Poutine... Voici les informations liées à la guerre en Ukraine de ce jeudi 4 décembre.

Vladimir Poutine a jugé ce jeudi 4 décembre 2025 les pourparlers en cours avec Washington sur l'Ukraine de « complexes » tandis que les dirigeants européens se sont dits méfiants quant aux efforts américains. De son côté, Kiev a évoqué de nouvelles « informations » faisant état de l'existence de camps en Corée du Nord où des enfants ukrainiens sont soumis à une « russification » et une « militarisation » forcées. Voici ce qu'il faut retenir de cette journée.

Les pourparlers sont « complexes » mais il faut s'y « engager », estime Vladimir Poutine

Vladimir Poutine a estimé que les négociations en cours avec les États-Unis sur l'Ukraine étaient « complexes », mais qu'il fallait s'y « engager » plutôt que de les entraver, dans un entretien diffusé par une chaîne de télévision indienne. « C'est une tâche complexe et une mission ardue que le président (Donald) Trump s'est lui-même fixée », a déclaré Vladimir Poutine, dont les propos étaient traduits par India Today.

Les dirigeants européens méfiants envers les Américains

Friedrich Merz, Emmanuel Macron et d'autres dirigeants européens ont exprimé leur méfiance sur les efforts américains pour négocier la fin de la guerre en Ukraine avec la Russie, selon des notes relatives à un appel téléphonique consultées par l'hebdomadaire Der Spiegel.

L'administration de Donald Trump est à la manœuvre pour tenter de négocier la fin de la guerre en Ukraine, mais elle est suspectée de vouloir favoriser les revendications de Vladimir Poutine.

D'après des citations en anglais que l'hebdomadaire allemand a transmises à



l'Agence France-Presse (AFP), Emmanuel Macron, a dit lors d'un entretien téléphonique lundi avec ses homologues européens et Volodymyr Zelensky qu'« il existe un risque que les États-Unis trahissent l'Ukraine sur la question des territoires sans qu'il y ait de garantie claire en matière de sécurité ».

Interrogé par l'AFP, l'Élysée a démenti avoir utilisé le terme de trahir. « Nous avons notre propre compte-rendu de cet échange, dans lequel ce mot ne figure pas », a dit l'Élysée. « Le président de la République a fait connaître publiquement sa position sur les négociations en cours entre Russie et les États-Unis, qui n'est pas différente en privé ».

Kiev et Moscou appellés par la Turquie à épargner leurs infrastructures énergétiques

La Turquie a appelé la Russie et l'Ukraine à « laisser les infrastructures énergétiques en dehors de la guerre », après des attaques ukrainiennes contre un terminal pétrolier russe et des navires de la flotte fantôme utilisée par Moscou pour contourner les sanctions occidentales.

« Nous disons à toutes les parties, en Russie et en Ukraine : laissez les infrastructures énergétiques en dehors de cette guerre, car cela a un impact fort sur le quotidien des populations », a déclaré le ministre turc de l'Énergie Alparslan Bayraktar devant des journalistes, et dont les propos ont été rapportés par

l'AFP. Citant les attaques russes et ukrainiennes contre les infrastructures du camp ennemi, le ministre turc a jugé nécessaire de « maintenir les flux énergétiques ininterrompus en mer Noire, dans nos détroits, ainsi que dans les pipelines », avertissant que toute perturbation aurait des répercussions sur les marchés mondiaux.

La Turquie également a convoqué les ambassadeurs russe et ukrainien après plusieurs attaques de drones en mer Noire revendiquées par Kiev contre des pétroliers liés à la Russie, a déclaré à l'AFP une source au ministère turc des Affaires étrangères.

Les forces ukrainiennes gardent leurs positions dans le Nord

Selon le média ukrainien, Ukrinform, Kiev poursuit ses actions pour empêcher les prises russes. « Le combat se poursuit. Nos unités continuent de tenir la partie nord de Pokrovsk. Nous bloquons activement les tentatives de l'ennemi de constituer des groupes d'assaut et de progresser autour de ces localités. Dans les villes, nos soldats continuent de contrôler les secteurs assignés », a souligné le général Oleksandr Syrsky.

Des enfants ukrainiens dans des camps de « rééducation » en Corée du Nord, selon Kiev

Dans un communiqué, le

médiateur ukrainien pour les droits humains, Dmytro Loubinets, a évoqué de nouvelles « informations » faisant état de l'existence de camps en Corée du Nord où des enfants ukrainiens sont soumis, selon lui, à une « russification » et une « militarisation » forcées.

« Chaque enfant doit être retrouvé, protégé et ramené chez lui. Les enfants ukrainiens ne peuvent pas être des armes entre les mains de l'agresseur », a plaidé Dmytro Loubinets.

La veille, lors d'une audition devant le Sénat américain, Kateryna Rachevska, une responsable d'une ONG ukrainienne, Regional Center for Human Rights, a déclaré que son organisation avait recensé 165 « camps de rééducation » pour enfants ukrainiens enlevés par Moscou. Selon elle, ces lieux se trouvent dans les territoires ukrainiens occupés, en Russie, au Bélarus et en Corée du Nord.

Kateryna Rachevska a affirmé que, selon son ONG, deux enfants venant respectivement de la Crimée annexée et de la partie de la région de Donetsk sous contrôle russe avaient notamment été envoyés dans un camp à Songdowon, en Corée du Nord, à 9 000 km de l'Ukraine.

Berlin promet une nouvelle aide malgré un scandale de corruption

L'Allemagne a promis une aide supplémentaire de 100 millions d'euros à l'Ukraine pour réparer ses infrastructures énergétiques attaquées par la Russie mais veillera « strictement » à son utilisation, en plein scandale de corruption qui ébranle le gouvernement de Kiev.

Ces 100 millions d'euros seront transférés par le ministère allemand de l'Économie et de l'Énergie, via la banque publique KfW, au Fonds de soutien énergétique de l'Ukraine (UESF), fondé en 2022. S'ajoutant à une autre aide récente de 60 millions d'euros, la contribution allemande atteindra au total 550 millions d'euros d'ici fin 2025, la plus importante du fonds, ajoute le communiqué. Kiev finance ainsi des pièces de rechange et des équipements pour les infrastructures énergétiques détruites.

« Nous ne laissons pas les Ukrainiennes et Ukrainiens seuls. Protéger l'approvisionnement énergétique, c'est protéger les gens », a déclaré la ministre de l'économie Katherina Reiche dans un communiqué.

Un Tchèque condamné par Moscou à 13 ans de prison après avoir combattu pour Kiev

La justice russe a condamné à 13 ans de prison un ressortissant tchèque accusé de « mercenariat » après avoir combattu pour Kiev sur le front ukrainien, Prague dénonçant une mesure violant le statut des prisonniers de guerre.

Dans un communiqué publié mercredi, la Cour suprême de la région de Lougansk, contrôlée par Moscou dans l'est de l'Ukraine, a annoncé que ce « mercenaire » était un habitant de Prague ayant rejoint les forces ukrainiennes pour des motivations financières, avant d'être capturé par l'armée russe, indique l'AFP.

Dans un communiqué distinct, le Parquet général russe précise que l'accusé, identifié sous le nom de Minh Hoang Tran, possède également la nationalité vietnamienne. Selon cette source, il est arrivé en Ukraine en mai et a été fait prisonnier sur le front en août. Mercredi soir, la République tchèque a dénoncé cette condamnation.

Algérie / CAN 2025 :

Quatre nouveaux joueurs s'invitent dans la liste de Petkovic

A quelques heures de l'annonce de la liste de Vladimir Petkovic pour la CAN 2025, le suspense reste entier. Le sélectionneur national a jusqu'à demain minuit pour transmettre à la CAF le groupe qui s'envolera pour Rabat, le 19 du mois. Et pour l'heure, rien ne semble encore totalement tranché.

L'instance africaine a d'ailleurs offert un léger bol d'air aux sélectionneurs sous la forme de quatre joueurs supplémentaires qui pourront être ajoutés à la liste finale : vingt-sept noms au lieu de vingt-trois, à condition que les fédérations prennent en charge les surcouûts de la prise

en charge. Une ouverture qui élargit le champ des possibles et relance inéluctablement des candidatures qu'on croyait hors jeu.

Petkovic, fidèle à sa ligne depuis son arrivée, ne ferme aucune porte. Le technicien bosnien envisage même de puiser dans le groupe A' de Madjid Bougherra, une option discutée entre les deux hommes avant la Coupe Arabe FIFA Qatar 2025.

Selon nos informations, au moins quatre joueurs ont retenu l'attention du sélectionneur. Tous ont brillé lors du premier tour de la Coupe Arabe et leur apparition dans la pré-liste serait, en somme, la continuité logique

de leurs performances. Il s'agit d'Abada, défenseur central de l'ASO Chlef, qui réalise un tournoi solide, de Victor Lekhal, véritable stabilisateur du jeu de l'EN A', et enfin du duo Boulibina-Berkane, dont le talent et la marge de progression confortent le projet de deux attaquants d'avenir.

Mais leur présence dans la liste élargie ne constitue en rien une garantie. Petkovic s'appuie sur une batterie de critères, pas seulement techniques, et le dernier filtrage s'annonce serré. D'autant que la situation sportive n'est pas le seul critère qui rebat les cartes. Si l'EN A' poursuit son parcours



jusqu'au bout en Coupe Arabe, il sera difficile pour ces joueurs d'enchaîner deux compétitions majeures à quarante-huit heures d'intervalle. Et la CAN exige un état de fraîcheur irréprochable.

À l'heure qu'il est, tenter de deviner les choix du sélectionneur revient donc à s'avancer sur un terrain mouvant. Petkovic garde ses options ouvertes.

Attaqué sur sa forme avant la CAN, Mahrez réplique :

« Soyez sérieux »



La séance d'entraînement effectuée mercredi par les joueurs d'Al Ahli a été marquée par des tests physiques particulièrement exigeants, au point que Riyad Mahrez est apparu totalement épuisé, restant un moment au sol pour récupérer.

Une vidéo largement relayée sur les réseaux sociaux montre en effet le capitaine de l'équipe nationale au bout de son effort après un exercice dont la nature précise n'a pas été révélée. On entend également, en arrière-plan, le speaker du centre d'entraînement prononcer un "13.4", ce qui a immédiatement suscité des interprétations.

Mahrez accusé à tort

Sur internet, certains ont

rapidement conclu qu'il s'agissait d'un test VMA — un exercice destiné à mesurer la vitesse maximale aérobie — et ont insinué que Mahrez l'aurait échoué. Comme l'ailier algérien est en pleine préparation pour la Coupe d'Afrique des Nations au Maroc, plusieurs se sont empressés de critiquer sa supposée méforme, estimant qu'il ne serait pas prêt physiquement pour la compétition.

Face à la montée des commentaires, la page SPL sur X a tenu à clarifier : « Je lis des trucs depuis hier le "13,4" du speaker, je pense que c'est surtout le palier auquel se trouve Merih Demiral (derrière). Il venait de commencer son test,

donc c'est surtout lui. » Cette mise au point a été confirmée et amplifiée par Mahrez lui-même, qui n'a pas hésité à répondre avec humour tout en remettant les choses au clair : « Merci lol c'était même pas un test de VMA hier simplement un test physique (et accessoirement 13.4 c'est même pas la VMA d'un enfant) je veux bien avoir vieilli mais soyez sérieux les experts de Twitter. » En attendant le début du rassemblement de l'équipe nationale avant la CAN, Mahrez poursuit son travail avec intensité. Malgré les critiques injustifiées circulant en ligne, il reste déterminé à répondre présent et à assumer pleinement son rôle dans l'effectif algérien.

1^{er} anniversaire du décès de Khalef Mehieddine :

La JSK honore sa légende

La JS Kabylie a commémoré, ce jour, le premier anniversaire du décès de feu Khalef Mehieddine, figure emblématique du football national et entraîneur le plus titré de l'histoire du football algérien, à travers un vibrant hommage saluant le parcours exceptionnel d'un homme qui a marqué durablement la JSK et la sélection nationale.

Dans un communiqué publié ce mercredi à cette occasion, le club kabyle a évoqué avec émotion la mémoire d'un «guide, bâtisseur et père spirituel» pour des générations de joueurs, rappelant que Khalef Mehieddine n'était pas seulement un technicien de haut niveau, mais un homme de principes, de valeurs et de transmission.

La JS Kabylie a souligné l'apport immense du défunt

à l'édification de l'identité sportive du club, affirmant que sous sa direction, la JSK est devenue une véritable école d'excellence, où rigueur, discipline, courage et solidarité constituaient les fondements du projet sportif. Le club estime que chaque victoire, chaque progression du jeune joueur et chaque trophée portent encore l'empreinte de sa vision et de sa sagesse.

Le communiqué rappelle également le rôle déterminant de Khalef Mehieddine dans l'épopée de l'équipe nationale, notamment lors du Mondial 1982, événement historique qui a contribué à forger la réputation du football algérien sur la scène internationale et à éveiller la fierté de toute une nation.

Un an après sa disparition, la JSK affirme que la douleur

reste vive, mais qu'elle s'accompagne désormais d'une immense fierté pour l'héritage laissé par cet homme d'exception. Son influence demeure, selon le club, dans le cœur de ses anciens joueurs, dans les vestiaires et dans les rêves de chaque jeune footballeur aspirant à porter un jour les couleurs de la JSK ou de l'équipe nationale.

S'adressant aux joueurs actuels, le président du Conseil d'administration, El Hadi Ould Ali, a exhorté les sportifs à s'inspirer des valeurs incarnées par feu Khalef Mehieddine : la discipline, le travail, l'humilité, le sens du sacrifice et le respect du maillot, rappelant que «le talent seul ne suffit pas pour bâtir de grandes équipes».

«Repose en paix, Si Khalef. Ton nom ne s'éteindra jamais», conclut le communiqué.



REAL MADRID: Antonio Rüdiger a une porte de sortie en janvier



En fin de contrat l'été prochain, Antonio Rüdiger (32 ans) ne sait pas encore de quoi son avenir sera fait. Il y a quelques mois, la presse espagnole expliquait que l'Allemand allait quitter les Merengues. Puis, le ton a été différent il y a quelques jours. Les médias locaux ont indiqué que les Madrilènes et le joueur n'avaient pas encore tranché et qu'une prolongation était envisageable. Rüdiger est apprécié dans le groupe, où il est perçu comme un taulier. Son expérience peut donc faire du bien. C'est aussi l'avis de Galatasaray. Selon Fanatik, le club turc souhaite le recruter au mois de janvier. Galatasaray apprécie également Leon Goretzka (Bayern Munich).

Robert Lewandowski pose ses conditions pour son avenir

En fin de contrat au Barça en juin 2026, Robert Lewandowski a fait son choix pour la suite de sa carrière. Malgré ses 37 ans, Robert Lewandowski reste un joueur hors norme. Victime de deux petites blessures musculaires en cette première moitié de saison, le Polonais a certes manqué 4 matchs toutes compétitions confondues avec le FC Barcelone, il n'en reste pas moins l'un des meilleurs buteurs de l'équipe avec 8 réalisations, et 2 passes décisives, en 17 rencontres. Seul Ferran Torres et ses 13 buts fait mieux que lui. Pourtant, il joue moins. Souvent remplacé à l'heure, il n'a même pas encore dépassé les 1000 minutes. Ce n'est pas une surprise non plus. Hansi Flick l'avait prévenu en début de saison de son utilisation plus parcellaire en raison de son âge toujours plus

avancé, d'un physique qui répond un peu moins, et d'un besoin de préparer la suite également. L'attaquant arrive en effet en fin de contrat en juin 2026 et trois options se proposent à lui : poursuivre une saison de plus dans un rôle secondaire, partir pour une nouvelle aventure, ou tout simplement prendre sa retraite lui qui ambitionne de qualifier la Pologne au Mondial lors des barrages de mars. Lewandowski est prêt à faire des sacrifices pour rester

C'est plutôt la première option qui est envisagée à en croire les informations d'*El Chiringuito*. L'ancien Bavarois aimerait rester au club une saison de plus et est prêt à faire de grosses concessions salariales pour cela. «Il veut parler au Barça, dire qu'il veut rester, avec un salaire, bien sûr, moins élevé», insiste José Alvarez sur le plateau de la

célèbre émission. Lewandowski sait qu'il n'a guère le choix au sujet de ses émoluments, lui qui touche 26 M€ par an, très loin devant ses autres partenaires, alors que le club connaît des difficultés économiques depuis longtemps.

«Il est heureux à Barcelone, sa famille aussi. Sa femme a des affaires ici. Tout le monde est heureux. Il est donc ouvert à parler avec la direction, écouter aussi, et dire qu'il est ouvert à poursuivre l'aventure à des conditions économiques plus basses», poursuit le journaliste révélant l'information. On connaît la position du joueur, mais jusqu'à quelles conditions salariales est-il prêt à aller pour rester ? La direction du Barça est-elle enclue à le conserver, elle qui prospecte déjà pour lui trouver un successeur ? Autant de questions auxquelles il va falloir répondre.



CAN 2025, MAROC: un absent n'a pas digéré la liste de Walid Regragui



Hier, Walid Regragui a dévoilé la liste des joueurs marocains retenus pour disputer la Coupe d'Afrique des Nations 2025 à domicile. Une liste qui a logiquement fait parler, obligeant le sélectionneur national à expliquer ses choix. Des justifications qui n'ont visiblement pas convaincu tout le monde. Non retenu pour la compétition, Souffian El Karouani (25 ans) a affirmé hier soir, après la défaite d'Utrecht contre Nottingham Forest (1-2), qu'il aurait dû figurer parmi les appelés de Regragui. «Je pense que j'aurais dû en être. C'est le choix du coach, je le respecte, mais je continue mon travail. La dernière fois, je n'étais pas sélectionné non plus, sans aucune explication. Je n'ai eu aucun contact à ce sujet. (...) Avec un autre entraîneur, cela aurait pu être différent. Ce que je montre sur le terrain parle de lui-même», a déclaré le joueur aux 5 sélections au micro d'*ESPN*.

FONTE DES GLACES :

Vers un point de non-retour climatique



Permafrost arctique

L'Arctique renferme de vastes étendues de sols gelés depuis la dernière glaciation, appelés permafrost. Celui-ci dégèle progressivement et libère du dioxyde de carbone ainsi que du méthane. Ces émissions pourraient amplifier le réchauffement climatique de plusieurs degrés. Selon la présentation faite à la COP30, le permafrost est d'ailleurs déjà devenu une source nette de carbone. Aujourd'hui, la majorité du méthane provient des eaux douces et des zones marécageuses.

Par endroits, le permafrost dégèle abruptement et provoque des affaissements soudains du sol. Les feux en Arctique accélèrent également ce processus.

À moyen et long terme (horizon 2050), la fonte du permafrost entraînera des impacts profonds : réduction du budget carbone encore disponible et dommages majeurs aux infrastructures régionales.

Un dépassement du seuil de +1,5 °C provoquera un recul irréversible du permafrost, entraînera un réchauffement supplémentaire pour des centaines d'années et accroîtra le risque d'une forte hausse des températures.

Les zones côtières dégèlent aussi : les vagues, désormais libérées de la banquise,

érodent les rivages arctiques, la glace devient lacs puis baies, et l'arrivée de l'eau de mer accélère les émissions de méthane. Les côtes changent rapidement et leur érosion devrait encore s'intensifier.

Le phénomène touche également les fonds marins. Le permafrost sous-marin recouvre une couche riche en hydrates de méthane. Le réchauffement des eaux provoque son dégel, laissant apparaître des dépressions sur le plancher océanique là où les hydrates se sont échappés. Cette situation est préoccupante : ces couches renferment une quantité immense de gaz, estimée à au moins 20 000 Tg de carbone.

Messages clés de la conférence :

La sensibilité du permafrost joue un rôle majeur dans le cycle global du carbone.

Les hydrates de méthane sous-marins pourraient contribuer de manière significative aux émissions de gaz à effet de serre.

L'érosion des côtes de l'océan Arctique influence également le cycle du carbone.

Les infiltrations d'eau de mer dans le permafrost accélèrent les émissions.

Antarctique

D'autres nouvelles préoccupantes nous parviennent d'Antarctique. La

glace de mer qui entourait le continent se réduit de façon spectaculaire, marquant un changement sans précédent dans l'histoire de l'humanité. La surface sombre de l'océan ainsi exposée absorbe davantage les rayons du soleil, amplifiant le réchauffement climatique à un niveau comparable à la disparition accélérée de la calotte glaciaire arctique. Selon de récentes simulations, la banquise antarctique aurait franchi un point de bascule : sa réduction semble désormais irréversible et devrait se poursuivre dans les décennies à venir. Cela pourrait entraîner une accélération du réchauffement de l'hémisphère sud.

Les écosystèmes polaires montrent déjà des signes alarmants de perturbation. Les glaces côtières se fragmentent, les glaciers vèlent à un rythme inédit, et de nombreux icebergs dérivent au point de menacer la survie des colonies de manchots – plus de la moitié d'entre elles ont été affectées ces dernières années. Dans les fonds marins, des algues vertes prolifèrent à mesure que la lumière pénètre plus profondément, tandis que les oiseaux marins sont frappés par des épidémies de grippe aviaire.

La circulation circumpolaire antarctique – un courant océanique majeur qui fait le

tour du continent d'ouest en est – joue un rôle clé dans la régulation du climat mondial. Elle relie tous les grands océans et agit comme une immense pompe océanique, redistribuant chaleur, sel et nutriments entre les bassins Atlantique, Indien et Pacifique. Dans certaines régions les eaux de surface refroidissent, condensent du sel lors de la formation de glace, et plongent vers les profondeurs. Ce mécanisme, appelé downwelling, alimente la circulation thermohaline mondiale, essentielle à la répartition de la chaleur et à la ventilation des couches profondes de l'océan.

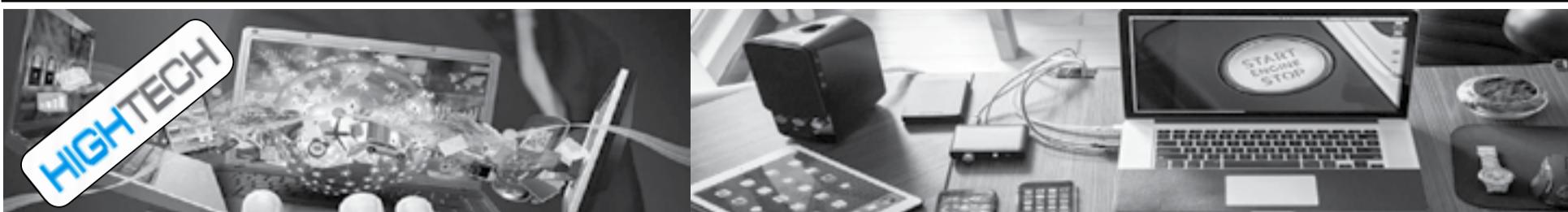
Ce mécanisme faiblit aujourd'hui, à cause du réchauffement et d'un afflux d'eau douce de fonte des glaciers. Les modèles prévoient une diminution de 40 % d'ici 2050, tandis que les observations récentes suggèrent qu'elle aurait déjà ralenti de 30 %. En conséquence, les eaux profondes ne sont plus suffisamment renouvelées : la circulation cesse d'alimenter les abysses en oxygène, entraînant une stagnation des masses d'eau.

Ces flux antarctiques ventilent les deux kilomètres les plus profonds de tous les océans. Leur affaiblissement aurait des conséquences dramatiques

sur les écosystèmes marins, le manque d'oxygène affecterait tous les animaux.

De plus, des transformations chimiques potentiellement dangereuses pourraient s'amorcer dans les fonds océaniques. Ces zones cesseraient de stocker efficacement le dioxyde de carbone, elles pourraient même relâcher du sulfure d'hydrogène (H_2S), un gaz hautement毒ique pour les espèces marines et pour l'être humain. Ce gaz est soupçonné d'avoir joué un rôle dans la grande extinction du Permien, il y a 250 millions d'années.

Ce bouleversement est dû à la fonte des glaces antarctiques, alimentée par des millions de litres d'eau douce froide qui se déversent dans l'océan. Or, cette eau douce est trop légère pour couler en profondeur, ce qui perturbe tout le système de circulation. Ce phénomène est accentué par le réchauffement des eaux océaniques, qui accélère la fonte des glaciers à leur base. Une autre conférence à COP30 informait que l'idée de barrages ou de rideaux géants pour protéger la base des glaciers est techniquement irréaliste. Alors, tout indique qu'une lente dégradation des profondeurs océaniques est déjà enclenchée.



Pas si bugué que ça Starfield ?

Les premiers retours sont en tout cas encourageants

Contrairement à ce que l'on peut craindre, le très attendu Starfield ne semble pas être victime de la malédiction des autres jeux de Bethesda.

Alors que la date de décollage officielle est fixée le 6 septembre, certains heureux élus ont en effet pu essayer le vaisseau en avance. En dépit du fait d'être pour la plupart tenus au secret par un accord de non divulgation, ils ont osé briser le silence pour dire que le jeu semble relativement dépourvu de bugs.

« Houston, on n'a pas (trop) de problèmes »

C'est un peu une forme de sincérité lorsque l'on parle d'un jeu Bethesda : leur prochaine production sera-t-elle criblée de bugs ? Il faut dire que le studio

s'est forgé une certaine réputation dans le domaine au fil des années. Et pourtant, tel ne semble pas être le cas pour Starfield, qui

a obtenu le fameux statut Gold il y a quelques jours de cela, gage en principe d'un jeu fini et en ultime phase de peaufinage.

C'est en tout cas ce qu'a rapporté en premier le journaliste Tyler McVicker, sous embargo, mais qui a tenu à saluer le travail réalisé par le studio racheté par Microsoft en 2021 en ne signalant « aucun bug après une quinzaine d'heures de jeu ».

Le bien informé insider Tom Henderson a également interrogé cinq autres sources fiables en train de jouer à Starfield, qui n'avaient aussi qu'exceptionnellement peu de bugs à rapporter, malgré plus d'une dizaine d'heures passées dans la vaste galaxie proposée par Bethesda.

Un décollage sans accrocs pour Bethesda et Microsoft?

Ces premiers retours apparaissent en tout cas encourageants et synonymes de bonne nouvelle pour Bethesda, et surtout pour Micro-

soft. Le succès de Starfield revêt en effet une importance capitale pour Xbox, qui peine à convaincre depuis un certain temps, notamment en raison d'exclusivités récentes qui n'ont pas vraiment soulevé les foules. Bethesda porte donc un très lourd fardeau sur des épaules tout de même solides, malgré sa réputation s'agissant de fournir des jeux bugués jusqu'à la moelle. Mais le studio semble plus que jamais prêt à nous fournir une expérience ambitieuse et aboutie, et la plupart des bugs décelés par les premiers explorateurs seront visiblement corrigés lors du déploiement d'un traditionnel Patch Day One.

Nous avons aussi de notre côté glané des retours grâce à des fuites ou des témoignages de personnes jouant déjà au jeu, avec des retours similaires s'agissant de l'agrable et relative absence de bugs. Nos sons de cloche nous



rapportent cependant quelques soucis de finition, certains passages et éléments de Starfield semblant sortir d'un temps révolu (rappelons que Bethesda travaille sur ce projet depuis une vingtaine d'années).

Il ne faudra cependant pas attendre longtemps pour en avoir le cœur net, le décollage imminent de Starfield étant an-

noncé pour le 6 septembre sur PC (mais sans DLSS) et Xbox Series X|S (mais pas à plus de 30 images par seconde), ou le 1er septembre pour celles et ceux qui ont fait l'acquisition de l'édition Premium comprenant cinq jours d'accès anticipé. On se retrouve dans l'espace, avec une certaine fébrilité !

Les écrans du prochain iPad Pro pourraient subir une double et bienvenue révolution

Comme annoncé depuis un certain temps, l'iPad Pro devrait subir de considérables évolutions à partir de l'année prochaine.

Au programme : de l'OLED, un écran légèrement plus grand, et...

L'OLED, seul argument d'Apple pour rebooster les ventes d'iPad?

Voilà maintenant de nombreux mois que nous entendons parler d'un éventuel iPad Pro équipé d'un écran OLED. Attendues pour l'année prochaine, ces nouvelles dalles viendraient à la fois équiper les versions 13 pouces (contre 12,9 auparavant) et 11 pouces de la tablette premium d'Apple. En 2024, l'intention d'Apple est on ne peut plus claire : multiplier les moyens de rebooster un marché en berne depuis le début de la pandémie (en 2020). Si nous savons que les ventes d'iPhone rencontrent quelques perturbations, le site Bloomberg nous affirme que lors du trimestre dernier, les ventes d'iPad ont atteint leur plus bas niveau depuis plus de trois ans.

De toute évidence, si l'OLED (accouplé à un écran plus grand) sera une première étape pour espérer redynamiser le marché des iPad, notamment parce que cette



technologie offrira des tablettes dotées d'écrans plus lumineux, cette seule nouveauté ne suffira pas. La firme de Cupertino en a bien conscience, et c'est la raison pour laquelle elle envisagerait de faire subir à l'iPad Pro « sa première refonte majeure depuis une demi-décennie », à en croire les déclarations de Mark Gurman.

Apple souhaiterait rapprocher l'iPad Pro d'un ordinateur portable

Dès le mois d'octobre prochain, certains Mac verront leurs performances réhaussées grâce à l'introduction de la puce M3. Pour le moment appelés J717, J718, J720 et J721, les prochains modèles d'iPad Pro devraient eux aussi adopter cette nouvelle puce. Au-delà du gain de puissance, les tablettes haut de gamme d'Apple

devraient également jouir d'une meilleure autonomie que par le passé. Mais l'un des autres changements qui accompagnera la sortie des iPad Pro de nouvelle génération concernera visiblement l'introduction d'un nouveau Magic Keyboard.

Toujours selon les informations de Mark Gurman, dont les propos nous sont rapportés par le site The Verge, ce Magic Keyboard remanié permettrait à l'iPod Pro de se rapprocher davantage d'un ordinateur portable. Le clavier faisant justement l'objet de nombreuses critiques de la part des utilisateurs, Apple envisagerait d'intégrer un trackpad plus grand.

Celui qui était à l'origine présenté comme le digne successeur du Mac, à savoir l'iPad, pourrait donc se rapprocher un petit peu



plus de cette ambition initiale dès sa commercialisation au printemps 2024.

Apple iPad Pro M2 (2022)
Écran mini LED d'une qualité exemplaire

Le processeur M2 est un modèle de performances iPadOS 16, de plus en plus souple pour la productivité

L'iPad Pro M2 n'apporte presque aucune nouveauté par rapport à son prédécesseur, mais reste malgré tout l'une des meilleures tablettes tactiles disponibles actuellement sur le marché. Le processeur M2 tient ses promesses, avec un gain de puissance visible dans les applications les plus gourmandes en ressources. On apprécie également la présence d'une puce Wi-Fi 6E qui apporte

les meilleures performances sans-fil possibles sur les box compatibles et une fiche technique générale impressionnante, qui brouille un peu plus les frontières entre PC et tablette.

Pour le reste, difficile de s'extasier davantage sur une tablette dont seul le prix a franchement évolué, avec une hausse bien trop sensible pour le peu d'améliorations apportées. Seuls les possesseurs d'iPad Pro anciens, ou les nouveaux entrants sur cette catégorie d'iPad y trouveront leur compte.

On attend désormais une nouvelle génération aux ruptures bien plus marquées. Pour l'heure, l'iPad Pro M2 reste une évolution un peu trop subtile d'un produit déjà presque parfait.



Le Khôl Arabe en Quête de Reconnaissance Universelle

Neuf pays candidatent au patrimoine immatériel de l'UNESCO

Sara Boueche

Du 8 au 13 décembre 2025 à New Delhi, le Comité intergouvernemental de l'UNESCO examinera une candidature multinationale inédite : l'inscription du « Khôl el Arbi » au patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Porté par neuf pays arabes, ce dossier célèbre un savoir-faire millénaire qui conjugue esthétique, thérapeutique et symbolique identitaire.

Lors de sa vingtième session ordinaire, le Comité intergouvernemental de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel se penchera sur 68 candidatures provenant de 78 pays. Parmi ces dossiers figure une proposition arabe conjointe déposée le 2 avril 2024, portée par la Syrie, l'Irak, la Jordanie, la Libye, Oman, la Palestine, l'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis et la Tunisie.

Le dossier tunisien, élaboré par le Centre des arts, de la culture et des lettres (CACL), présente une documentation exhaustive : cadre géographique, description détaillée de l'élément, processus de fabrication, usages sociaux et mécanismes de transmission intergénérationnelle de cette pratique artisanale traditionnelle. Cette candidature multinationale témoigne de la dimension transfrontalière d'un savoir-faire qui transcende les frontières politiques contemporaines pour s'inscrire dans une continuité historique et culturelle millénaire.

Un artisanat menacé malgré une pratique vivace

L'utilisation du khôl demeure répandue sur l'ensemble du territoire tunisien, constituant une pratique sociale partagée par différentes générations, tant dans la vie quotidienne que lors de cérémonies festives. Paradoxalement, la fabrication artisanale selon les méthodes traditionnelles connaît un déclin préoccupant, désormais limitée à quelques artisanes en milieu rural et, plus exceptionnellement, en milieu urbain, bien que cette tradition reste profondément ancrée dans l'imaginaire collectif.

Si l'usage esthétique du khôl s'est diffusé uniformément à travers le pays, le sud tunisien conserve un lien privilégié avec cette pratique et ses rituels associés, notamment masculins, dans un cadre cérémoniel spécifique absent dans d'autres régions comme le nord. L'usage du khôl depuis l'Antiquité

par des sociétés et civilisations aux coutumes diverses, sur de longues périodes historiques, a engendré un élément culturel riche en variations régionales et en stratifications symboliques.

Un savoir-faire transmis depuis l'Antiquité

Depuis les temps anciens, la quête de la beauté a conduit les femmes à développer matériaux et instruments cosmétiques, extrayant de la nature les matières premières nécessaires : plantes, minéraux et substances animales transformées selon des protocoles précis. Le khôl figure parmi les produits cosmétiques les plus anciens et les plus pérennes, conservant sa popularité malgré l'essor des cosmétiques industriels contemporains. Il demeure l'un des matériaux ancestraux employés tant pour l'embellissement que pour la médecine traditionnelle.

La confection du khôl suit plusieurs étapes codifiées, débutant par la sélection rigoureuse de la pierre d'antimoine pour en garantir la qualité. Celle-ci est soit immergée dans l'eau après avoir été enveloppée dans un tissu propre, soit placée directement sur le feu dans un récipient en terre cuite jusqu'à ce qu'elle se désagrége et se purifie. Les fragments d'antimoine sont ensuite broyés dans un mortier de cuivre, avec l'incorporation mesurée d'autres ingrédients, notamment des noyaux de dattes.

Si dans certaines régions le noyau de datte constitue un composant secondaire, il représente l'ingrédient principal dans d'autres, particulièrement dans le sud tunisien, terre de palmeraies et de dattes réputées.

Les noyaux sont lavés, séchés au soleil, puis torréfiés à feu doux jusqu'à carbonisation complète. Ils sont ensuite pulvérisés, tamisés et conservés dans de petits flacons en verre ou dans un récipient à khôl en cuivre, avant l'application effectuée à l'aide d'un bâtonnet de cuivre ou de bois appelé « mirwed ».

Le khôl constitue l'un des matériaux privilégiés pour sublimer la beauté des yeux et créer un halo noir caractéristique. S'il est particulièrement utilisé par les femmes au quotidien comme lors des cérémonies festives et fêtes religieuses, il est également employé par les hommes et même les enfants.

Au-delà de sa dimension esthétique, le khôl, considéré

comme « Sunna du Prophète », notamment le jour d'Achoura, possède des vertus thérapeutiques reconnues par la tradition : il purifierait les yeux, protégerait des infections, améliorerait la vue et favoriserait la pousse des cils et même des cheveux. Dans les régions désertiques et le sud tunisien, les hommes l'appliquent pour se prémunir contre les maladies oculaires et les tempêtes de sable.

Dans plusieurs régions, le khôl s'inscrit dans des rites de passage et de protection qui traversent les étapes de la vie : le marié en est paré le soir de ses noces, les garçons en sont ornés lors de la circoncision, les femmes l'appliquent le mercredi soir, convaincues qu'il protège toute une existence. Sur le front des nouveau-nés, un léger trait est déposé pour les préserver des maladies et du mauvais œil.

Cette candidature à l'UNESCO représente ainsi bien plus qu'une simple reconnaissance patrimoniale : elle constitue un acte de sauvegarde d'un savoir-faire ancestral menacé de disparition, tout en célébrant la richesse d'une pratique culturelle qui continue de tisser des liens entre tradition et modernité, entre esthétique et symbolique, entre identité individuelle et appartenance collective. Du 8 au 13 décembre 2025 à New Delhi, le Comité intergouvernemental de l'UNESCO examinera une candidature multinationale inédite

: l'inscription du « Khôl el Arbi » au patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Porté par neuf pays arabes, ce dossier célèbre un savoir-faire millénaire qui conjugue esthétique, thérapeutique et symbolique identitaire.

Lors de sa vingtième session ordinaire, le Comité intergouvernemental de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel se penchera sur 68 candidatures provenant de 78 pays. Parmi ces dossiers figure une proposition arabe conjointe déposée le 2 avril 2024, portée par la Syrie, l'Irak, la Jordanie, la Libye, Oman, la Palestine, l'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis et la Tunisie.

Le dossier tunisien, élaboré par le Centre des arts, de la culture et des lettres (CACL), présente une documentation exhaustive : cadre géographique, description détaillée de l'élément, processus de fabrication, usages sociaux et mécanismes de transmission intergénérationnelle de cette

pratique artisanale traditionnelle. Cette candidature multinationale témoigne de la dimension transfrontalière d'un savoir-faire qui transcende les frontières politiques contemporaines pour s'inscrire dans une continuité historique et culturelle millénaire.

Un artisanat menacé malgré une pratique vivace

L'utilisation du khôl demeure répandue sur l'ensemble du territoire tunisien, constituant une pratique sociale partagée par différentes générations, tant dans la vie quotidienne que lors de cérémonies festives. Paradoxalement, la fabrication artisanale selon les méthodes traditionnelles connaît un déclin préoccupant, désormais limitée à quelques artisanes en milieu rural et, plus exceptionnellement, en milieu urbain, bien que cette tradition reste profondément ancrée dans l'imaginaire collectif.

Si l'usage esthétique du khôl s'est diffusé uniformément à travers le pays, le sud tunisien conserve un lien privilégié avec cette pratique

et ses rituels associés, notamment masculins, dans un cadre cérémoniel spécifique absent dans d'autres régions comme le nord. L'usage du khôl depuis l'Antiquité par des sociétés et civilisations aux coutumes diverses, sur de longues périodes historiques, a engendré un élément culturel riche en variations régionales et en stratifications symboliques.

Depuis les temps anciens, la quête de la beauté a conduit les femmes à développer matériaux et instruments cosmétiques, extrayant de la nature les matières premières nécessaires : plantes, minéraux et substances animales transformées selon des protocoles précis. Le khôl figure parmi les

principaux ingrédients, notamment des noyaux de dattes.

Si dans certaines régions le noyau de datte constitue un composant secondaire, il représente l'ingrédient principal dans d'autres, particulièrement dans le sud tunisien, terre de palmeraies et de dattes réputées. Les noyaux sont lavés, séchés au soleil, puis torréfiés à feu doux jusqu'à carbonisation complète. Ils sont ensuite pulvérisés, tamisés et conservés dans de petits flacons en verre ou dans un récipient à khôl en cuivre, avant l'application effectuée à l'aide d'un bâtonnet de cuivre ou de bois appelé « mirwed ».

Le khôl constitue l'un des matériaux privilégiés pour sublimer la beauté des yeux et créer un halo noir caractéristique. S'il est particulièrement utilisé par les femmes au quotidien comme lors des cérémonies festives et fêtes religieuses, il est également employé par les hommes et même les enfants.

Au-delà de sa dimension esthétique, le khôl, considéré comme « Sunna du Prophète », notamment le jour d'Achoura, possède des vertus thérapeutiques reconnues par la tradition : il purifierait les yeux, protégerait des infections, améliorerait la vue et favoriserait la pousse des cils et même des cheveux. Dans les régions désertiques et le sud tunisien, les hommes l'appliquent pour se prémunir contre les maladies oculaires et les tempêtes de sable.

Dans plusieurs régions, le khôl s'inscrit dans des rites de passage et de protection qui traversent les étapes de la vie : le marié en est paré le soir de ses noces, les garçons en sont ornés lors de la circoncision, les femmes l'appliquent le mercredi soir, convaincues qu'il protège toute une existence. Sur le front des nouveau-nés, un léger trait est déposé pour les préserver des maladies et du mauvais œil.

Cette candidature à l'UNESCO représente ainsi bien plus qu'une simple reconnaissance patrimoniale : elle constitue un acte de sauvegarde d'un savoir-faire ancestral menacé de disparition, tout en célébrant la richesse d'une pratique culturelle qui continue de tisser des liens entre tradition et modernité, entre esthétique et symbolique, entre identité individuelle et appartenance collective.



L'Anime Japonais au Service de la Psychiatrie Quand les personnages d'animation deviennent thérapeutes

Sara Boueche

Une expérimentation clinique inédite au Japon explore une approche thérapeutique révolutionnaire : utiliser des personnages d'anime comme médiateurs pour soigner de jeunes adultes dépressifs. Un pont culturel inattendu entre fiction et santé mentale.

Au Japon, l'anime dépasse largement le cadre du simple divertissement. Ce genre cinématographique à part entière, qui aborde des thématiques existentielles profondes, devient aujourd'hui un outil thérapeutique innovant. Des psychiatres explorent son potentiel pour établir un contact avec des jeunes patients réticents aux consultations traditionnelles. Un protocole novateur

Francesco Panto, psychiatre italien installé au Japon, pilote cette étude auprès d'une vingtaine de patients âgés de 18 à 29 ans. Le dispositif repose sur six personnages d'anime créés spécifiquement pour l'expérience, incarnant des profils variés avec leurs forces et fragilités : problèmes



identitaires, conflits familiaux, anxiété sociale. Chaque patient choisit le personnage auquel il s'identifie le plus.

Lors des séances en ligne, le psychiatre n'apparaît pas à l'écran. C'est le personnage d'anime qui dialogue avec le patient, le thérapeute utilisant un modificateur de voix pour l'incarner. Cette médiation permet d'aborder

progressivement les souffrances du patient, d'abord à travers celles du personnage, créant ainsi un espace de parole sécurisant.

Des résultats prometteurs attendus

L'étude, lancée en octobre 2025 et prévue jusqu'à l'été 2026, propose deux séances hebdomadaires d'une heure minimum par mois. Les



médecins évaluent l'évolution des patients via questionnaires et tests psychométriques portant sur l'état mental et la qualité du sommeil.

Francesco Panto envisage avec optimisme la généralisation de cette approche, qui pourrait offrir une solution adaptée aux

jeunes en souffrance psychique, souvent mal pris en charge par les dispositifs conventionnels. Une innovation qui réinvente la relation thérapeutique en s'appuyant sur la puissance émotionnelle de la culture populaire.

«Un Picasso pour 100 euros» Une tombola internationale contre Alzheimer

Plus de 100 000 billets sont disponibles en ligne pour cette tombola qui permettra à l'unique gagnant de devenir propriétaire d'un portrait de Dora Maar réalisé par le peintre en 1941.

Un Picasso d'une valeur d'un million d'euros pour... 100 euros seulement : une tombola internationale au profit de la recherche contre la maladie d'Alzheimer a été lancée mardi 9 décembre à Paris, avec le soutien de l'administration Picasso(Nouvelle fenêtre) réunissant les ayants droit du peintre.

Au total, 120 000 billets au prix de 100 euros chacun sont disponibles en ligne pour cette tombola qui permettra à l'unique gagnant de devenir propriétaire d'un portrait de Dora Maar, l'une des muses de Picasso, réalisé par le peintre en 1941.

Intitulée Tête de femme, cette gouache sur papier mesure 38,9 cm sur 25,4 cm. Authentifiée par la succession Picasso et l'administration Picasso, cette œuvre exceptionnelle présente

beaucoup d'atouts et a été réalisée pendant la Seconde Guerre mondiale par mon grand-père, à une période pas heureuse au quotidien», a souligné Olivier Picasso, le petit-fils du peintre, lors du lancement.

Conservé un temps par Pablo Picasso et la famille, ce tableau a rejoint ensuite une collection privée avant de revenir sur le marché à New York et plus récemment à Zurich.

Soutenir la recherche scientifique Les fonds espérés, 12 millions d'euros, bénéficieront à la Fondation Recherche Alzheimer pour ses programmes scientifiques en France et à l'étranger, à destination d'équipes européennes, américaines et canadiennes. Chaque billet donne une chance de gagner, tout en soutenant la recherche scientifique. Le tirage au sort aura lieu le 14 avril 2026 chez Christie's France, à Paris.

D'ici à 2050, le nombre de personnes concernées par cette maladie dégénérative pourrait doubler, selon les projections de l'Organisation mondiale

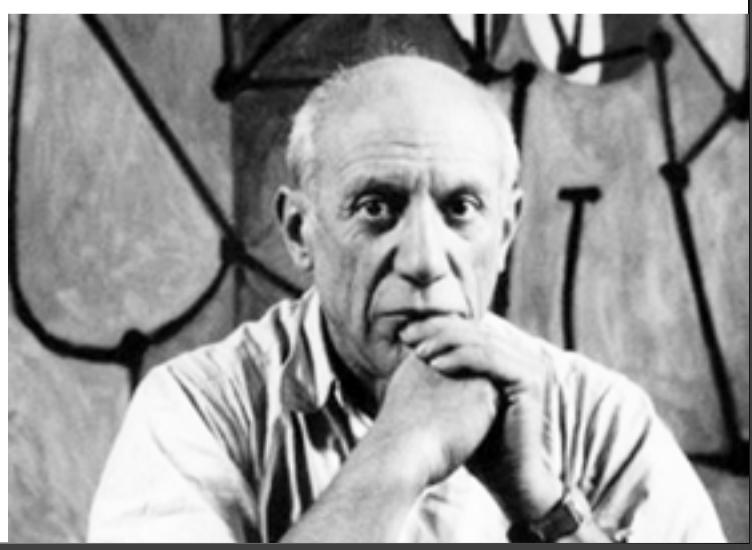
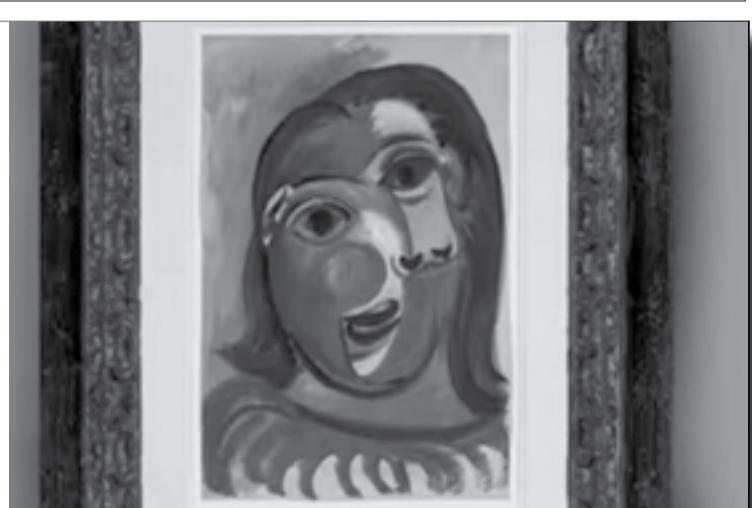
de la Santé. En 2013 et 2020, la tombola, à l'initiative de la productrice Péri Cochin, a fait gagner deux premières œuvres du maître espagnol qui a passé l'essentiel de sa vie en France.

La première édition avait permis de réunir quelque 5 millions d'euros pour rénover Tyr, ville libanaise classée au patrimoine mondial de l'Unesco.

Le gagnant, Jeffrey Gonano, un jeune Américain originaire de Pennsylvanie, était devenu propriétaire d'un dessin original d'une valeur de plus d'un million de dollars.

En 2020, 5,1 millions d'euros avaient été collectés au profit de l'ONG Care pour des programmes d'accès à l'eau et à l'hygiène dans des régions vulnérables.

Ce deuxième tirage au sort avait désigné une Italienne, Claudia Borgogno, comptable à Vintimille, gagnante d'une Nature morte (1921) d'une valeur d'un million d'euros.





Vitamine D : Faut-il en prendre ou pas en hiver ?

Grâce aux UVB du soleil qui permettent de la synthétiser, la plupart des personnes ont généralement un bon statut en vitamine D en fin d'été. Mais en hiver, on n'en fabrique quasiment plus. Est-ce un problème ? Faut-il se supplémenter et, si oui, comment ? On vous explique. Comme chaque année, quand s'installe la saison froide, on entend beaucoup parler de la vitamine D. Mais savez-vous qu'elle est en réalité classée comme une hormone ? En effet, contrairement aux vitamines, définies comme des substances que l'organisme ne peut pas fabriquer lui-même, elle peut l'être par la peau sous l'effet des rayonnements UVB du soleil. Savez-vous aussi qu'au-delà de contribuer à la solidité de nos os et à la bonne santé de nos dents, elle intervient notamment dans la contraction musculaire, la coagulation sanguine, la régulation de l'inflammation, de la glycémie et de la pression artérielle, ainsi que dans l'activation du système immunitaire lui conférant des propriétés protectrices contre les infections respiratoires hivernales ? On peut dès lors comprendre qu'en manquer pose problème. Et nous sommes nombreux dans ce cas. De quoi s'interroger sur la pertinence d'une supplémentation.

Vitamine D : qui doit se supplémenter ?

Tout dépend de la situation. Si l'on a fait un dosage sanguin montrant un déficit en vitamine D « L'intérêt d'une supplémentation en vitamine D ne fait alors aucun doute », affirme le Dr Jean-François Landrier, directeur de recherche à l'Inrae, responsable de l'équipe Micronutriments et maladies métaboliques (C2VN, Marseille). Rappelons néanmoins que ce dosage, qui coûte environ 10 €, n'est recommandé et remboursé sur prescription que dans certains cas précis :

- Suspicion d'ostéomalacie chez l'adulte (défaut de minéralisation des os) ou de rachitisme chez l'enfant ;
- Transplantation rénale ;
- Chirurgie bariatrique ;
- Chutes répétées



chez la personne âgée. Si l'on n'a pas fait de dosage sanguin montrant un déficit en vitamine D « Les personnes qui présentent un risque de déficit devraient systématiquement se supplémenter, estime quant à lui le Pr Jean-Claude Souberbielle, ancien responsable du laboratoire d'Hormonologie du service des explorations fonctionnelles de l'hôpital Necker (Paris). Si par exemple on porte des vêtements très couvrants toute l'année, que l'on a la peau foncée ou encore en cas d'obésité ou de surpoids, car la vitamine D, liposoluble, est séquestrée dans la masse grasse et ne peut donc assurer l'ensemble de ses fonctions ». Selon le Dr Landrier, « elle se justifie aussi chez les plus de 65 ans, car, passé cet âge, on synthétise moins bien la vitamine D au niveau de la peau ». Ainsi qu'à celles avec ou à risque d'ostéoporose (par exemple après la ménopause, surtout si elle a été précoce, ou en cas de sédentarité, de diabète, d'hyperthyroïdie, de tabagisme, de prise de corticoïdes par voie orale sur plus de 3 mois...) : dans ces cas, il est intéressant de la combiner avec du calcium si ces personnes consomment très peu de laitages, comme l'indique le GRIO (Groupement de recherche et d'information sur les ostéoporoses) dans son avis publié en février 2025. Supplémentation en vitamine D : qu'en est-il des autres personnes ? « Il n'y a pas de réponse consensuelle en France, mais au regard des études qui

montrent une fréquence plus importante des déficits en hiver dans toute la population, il me semble logique de conseiller une supplémentation pour tous pendant la saison froide, même sans facteur de risque apparent », considère le Pr Souberbielle. Un avis que partagent nos autres experts, même si cela ne correspond pas aux recommandations actuelles : « cependant, par précaution, mieux vaut en parler à son médecin traitant », conseille le Pr Cédric Annweiler, chef du Pôle PARADH (Personnes âgées réadaptation accompagnement dépendance handicap) au CHU d'Angers.

Faut-il consommer de la vitamine D tous les jours ?

Oui, c'est mieux. « Les données scientifiques ont clairement démontré qu'une prise quotidienne à petite dose, soit environ 1 000 à 1 200 UI/jour, était plus efficace que les prises mensuelles ou trimestrielles à fortes doses », assure le Dr Landrier. D'abord parce qu'elle permet de garder un taux stable de vitamine D dans le sang, ce qui est physiologiquement préférable, ensuite parce qu'elle est plus sûre. « Deux études récentes ont montré que des fortes doses mensuelles de 60 000 UI augmentaient, au bout de 5 ans de prise pour l'une de ces études et de 4,6 pour l'autre, les risques de chutes, de fractures et de mortalité par cancer », rapporte le Pr Souberbielle. L'alternative, si on n'est pas sûr d'y penser tous les jours, est d'espacer un peu, mais pas trop, les prises,

par exemple 20 000 UI toutes les deux semaines, « sachant que les formes huileuses, comme les gouttes et les gélules, sont mieux absorbées au niveau intestinal que les comprimés secs », précise le Pr Cédric Annweiler. À noter que la posologie quotidienne doit être augmentée en cas d'obésité ou de surpoids et/ou si l'on a la peau très foncée, mais mieux vaut prendre alors l'avis de son médecin.

Laquelle choisir : la vitamine D2 ou la D3 ?

Et laquelle entre la D3 d'origine animale et sa version végétale, obtenue à partir de lichen ? « À ma connaissance, il n'y a pas d'étude montrant la supériorité de l'une par rapport à l'autre », dit le Dr Landrier. Quand doit-on la prendre ? Matin, midi ou soir, c'est comme on veut. « L'essentiel est de la prendre au cours d'un repas contenant un peu de matières grasses, car la vitamine D est liposoluble, donc mieux absorbée dans ce contexte », stipule le Pr Annweiler.

Par exemple avec une tartine beurrée au petit déjeuner, une salade avec sa sauce vinaigrette au déjeuner ou un morceau de fromage au dîner. Vitamine D : peut-on s'en passer grâce à l'alimentation ? Difficilement, surtout si on est à risque de déficit et plus encore de carence. En effet, bien que certains aliments contiennent de la vitamine D (poissons gras, beurre, jaune d'œufs, produits laitiers enrichis, abats), l'alimentation ne contribue que très peu à couvrir nos besoins par rapport à l'exposition au soleil.

De plus, rares sont ceux qui, dans la vraie vie, atteignent les recommandations. Selon l'étude INCA3, publiée en 2017, les apports alimentaires moyens de vitamine D sont de 3,1 microgrammes/jour chez les adultes français au lieu des 15 préconisés. Sans parler des personnes qui ont une alimentation vegan...

Vitamine D : quelles sont ses contre-indications ?

On la déconseille en cas d'excès de calcium dans le sang (hypercalcémie) ou dans les urines (hypercalciurie), ainsi que de calculs rénaux récidivants.

Cependant, aux doses quotidiennes préconisées, soit environ 1 000 UI, la vitamine D ne présente pas de risque. Pr Cédric Annweiler Chef du Pôle PARADH (Personnes âgées réadaptation accompagnement dépendance handicap) au CHU d'Angers Notre sélection de compléments alimentaires de vitamine D Tous sont dosés ou conçus pour une prise quotidienne, sont disponibles en pharmacie sans ordonnance, mais se présentent différemment. À vous de voir quel produit est le plus adapté pour vous.

- En gouttes : ZymaD 10 000 UI/ml (lab. Viatris Santé). 1 goutte = 300 UI. Prendre 4 gouttes par jour (soit 1 200 UI), diluées dans de l'eau ou déposées dans une petite cuillère avant de les avaler. 1,89 € le flacon de 10 ml (remboursé à 65 % s'il est prescrit) pour environ 80 jours de traitement ;

- En capsules molles : Uvécaps 1 000 UI (lab. Crinex). Prendre une capsule par jour, avec de l'eau, sans la mâcher. Environ 7,89 € la boîte de 30 (soit un mois de traitement), non remboursé ;
- En duo avec du calcium : Cacit Vitamine D3 500 mg/1 000 UI (lab. Theramex). Prendre 1 comprimé (à croquer ou à sucer) par jour, pour un apport de 500 mg de calcium et 1 000 UI de vitamine D. Arôme orange. 5,29 € la boîte de 60, remboursé à 65 % s'il est prescrit.



Fini la buée sur les vitres

Cette plante d'intérieur est l'arme secrète contre la condensation à la maison

Du côté des plantes d'intérieur, de nombreuses espèces sont connues pour participer à l'amélioration de la qualité de l'air. Certaines jouent même un rôle discret mais utile dans l'équilibre hygrométrique de la maison. Quand les températures extérieures chutent, la buée sur les vitres s'invite dans beaucoup d'intérieurs. Le matin, elle grise les fenêtres et le soir, elle revient dès la nuit tombée. En plus d'être désagréable, cette condensation répétée n'est jamais un bon signe : elle révèle un excès d'humidité qui peut finir par abîmer les murs, les encadrements ou même les meubles. On essuie, on aère, on monte le chauffage et pourtant, la buée semble toujours revenir. Pour les amateurs de plantes comme pour ceux qui cherchent à optimiser leur habitat, l'idée d'utiliser une espèce capable de réguler l'humidité devient alors une piste intéressante.

Il se trouve que certaines plantes d'intérieur seraient capables d'aider à limiter la condensation.

Rien de miraculeux, mais un soutien naturel lié à leur fonctionnement même. Les plantes absorbent l'humidité présente dans l'air et la régulent à leur rythme. Les espèces reconnues pour leurs besoins modérés en eau et leur feuillage dense sont souvent les plus efficaces, car leurs feuilles captent l'humidité excédentaire. Pour les amateurs de plantes d'intérieur, c'est aussi une manière de renforcer le rôle des végétaux dans l'équilibre de l'habitat. Placées au bon endroit, elles peuvent réduire l'excès d'humidité qui finit sur les vitres.

Parmi ces plantes, une espèce en particulier suscite un intérêt croissant. On la recommande pour les intérieurs sujets à l'humidité, notamment dans les petites pièces ou les logements peu ventilés. Elle se développe facilement, demande peu d'entretien et supporte très bien les variations de température liées au chauffage. Son efficacité tient surtout à sa capacité à absorber une part notable de l'humidité ambiante. Il s'agit de la plante araignée, ou chlorophytum, une valeur sûre pour celles et ceux qui cherchent une plante robuste et utile dans la maison.



Réussir sa décoration murale

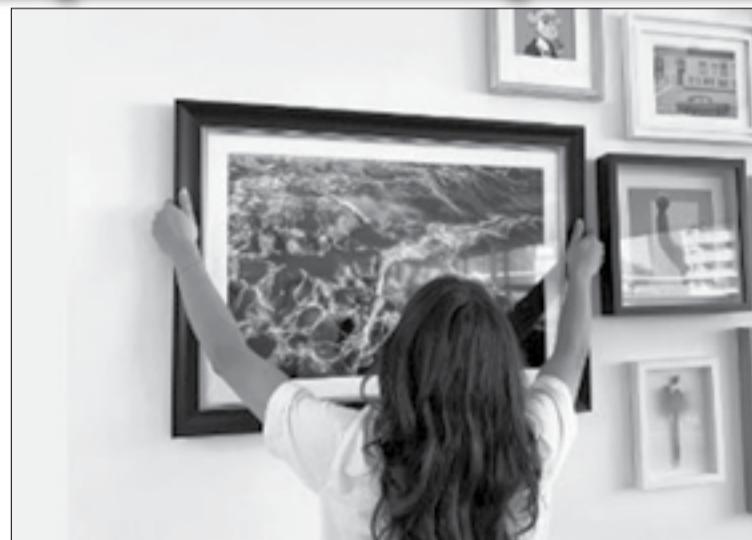
La technique infaillible pour un résultat harmonieux

Vous cherchez des idées pour (re)penser la mise en scène de vos murs, quel que soit le style de la pièce ? Bonne nouvelle, avec nos conseils et nos inspirations, vous aurez tout ce qu'il faut pour réussir votre déco murale.

Pour donner du caractère à une pièce, mieux vaut investir toutes les surfaces : le sol avec un tapis, le plafond avec une jolie suspension et les murs avec des tableaux, affiches, photos ou tout autre objet déco qui vous plaît et que vous avez envie de mettre en valeur. Avec ce petit tour d'horizon sur l'art de la mise en scène murale, vous ne manquerez pas de remarquer que tout est une affaire d'audace et de mesure.

Une décoration murale qui ose l'accumulation...

Si vous voulez donner une véritable signature à vos murs, le plus important est de ne pas lésiner sur les quantités. Tout seul, un objet peut sembler basique, mais au milieu de plein d'autres



ou en accumulation (miroirs, cartes postales, affiches...), il se fait décoratif, voire arty. Si vous optez pour un seul objet accroché au mur, veillez à ce qu'il soit assez grand et prenne une belle place dans la décoration, à l'image du Juju Hat, ce chapeau qui coiffe les murs tendance. ... et le détournement Accrocher au mur un élément

qu'on ne s'attend pas à trouver là crée une véritable surprise et elle s'avérera toujours bonne si l'objet est bien choisi. Une œuvre d'art conceptuelle, des tuyaux retapés, un tapis, une collection de bibelots rétro... l'essentiel est d'oser et assumer. Et puis, ce n'est souvent l'affaire que de quelques clous et coups de marteau.

La décoration murale du salon



Quel que soit le style de votre pièce à vivre - moderne, industriel, scandinave ou design - il y a de quoi faire pour en décorer les murs ! Papier peint, peinture, affiches, étagères, tableaux, miroirs et même tapis font le mur au salon.

La décoration murale de la chambre

Côté nuit, gardons à l'esprit que la décoration des murs doit être, par

définition, propice à la relaxation. C'est ainsi qu'on adopte un papier peint à motifs discrets derrière la tête de lit, quelques affiches aux couleurs douces façon collage, une étagère où s'invitent des photos de famille et d'amis. Tout est ici une question de dosage et rien ne doit troubler vos nuits.

Les comptes de Charles III et de la famille royale au cœur d'une grande enquête Cette affaire qui risque définitivement de relancer la polémique sur l'utilité de la Firme



C'est la panique à Buckingham Palace ! Alors qu'un documentaire choc remet déjà en cause l'existence même de la monarchie, les députés britanniques ont décidé de frapper là où ça fait mal : au portefeuille. Une enquête explosive sur les dépenses royales vient d'être votée, et elle risque bien de faire trembler la Couronne.

Décidément, le roi Charles III ne peut pas profiter de son thé tranquille en ce moment. L'ambiance feutrée des couloirs du Palais est secouée par des vents qui soufflent de plus en plus fort. La Firme est déjà dans un embarras considérable suite à la diffusion sur la BBC de la série documentaire au titre provocateur : «À quoi sert la monarchie ?». Porté par le vénérable David Dimbleby, ce pro-

gramme a brisé le tabou ultime en questionnant ouvertement la pertinence de l'institution, son pouvoir d'influence politique et l'opacité de ses richesses. Pour le souverain de 77 ans et son héritier, le prince William, qui tentent de moderniser l'image de la famille, c'est sans doute un véritable coup de massue. Mais comme un malheur n'arrive jamais seul chez les Windsor, cette attaque télévisuelle n'était que l'apéro. Le plat de résistance vient d'être servi par les politiques, et il est beaucoup plus indigeste : une incursion directe dans les comptes en banque royaux.

Pourquoi les députés veulent-ils fouiller dans les poches du roi ? Si la série télévisuelle a ouvert le débat, le Parlement compte bien le trancher avec des chiffres. La pression était trop forte pour être ignorée plus longtemps. Ce mardi 2 décembre, un coup de tonnerre a retenti à Westminster : la très sérieuse commission

parlementaire des finances publiques au Royaume-Uni a voté en faveur de l'ouverture d'une enquête officielle. L'objectif ? Découvrir enfin, et avec précision, comment la famille royale britannique dépense son argent. Il faut dire que les députés n'ont pas eu d'autre choix que d'affronter la réalité, à savoir que la population, frappée par l'inflation et la crise du coût de la vie, est de plus en plus mitigée à propos de la royauté. Ce qui met le feu aux poudres, c'est le décalage indécent entre le train de vie de certains membres et leur utilité réelle pour le pays. Et l'exemple le plus flagrant reste l'ex prince Andrew.

Les Britanniques ont fini par découvrir l'opulence dans laquelle Andrew vivait au Royal Lodge. Comme le rapporte Le Parisien ce samedi 6 décembre, ces polémiques ont levé le doute sur la manière dont est utilisé l'argent du contribuable, pour des membres de la famille royale

pas vraiment utiles, ni même appréciés.

La monarchie est-elle en train de perdre le cœur de ses sujets ?

Au-delà des scandales financiers, c'est une véritable crise existentielle qui guette la Firme. Les chiffres sont là, implacables, et ils racontent le déclin d'une institution qui semblait pourtant éternelle sous Elizabeth II. Il suffit de regarder dans le rétroviseur pour mesurer l'ampleur des dégâts. Nos confrères rappellent une statistique qui donne le tournis : dans les années 1980, près de 90 % de la population estimait qu'elle était «importante». Aujourd'hui, le réveil est brutal. Dans les sondages récents, seuls 51 % des Britanniques pensent ainsi. À peine la moitié du pays ! Une chute libre qui remet tout en question.

Combien sont payés les acteurs de Stranger Things ?

Série culte mêlant nostalgie 80's, suspense et cast irrésistible, Stranger Things a révélé une génération d'acteurs devenus stars mondiales. Au fil des saisons, leur notoriété a explosé... tout comme leurs salaires, désormais parmi les plus élevés de Netflix.

Depuis son lancement, Stranger Things s'est imposée comme la série phénomène qui mêle nostalgie des années 80, frissons surnaturels et casting irrésistible. À Hawkins, chaque saison apporte son lot de mystères, de disparitions étranges et de créatures tout droit sorties du Monde à l'Envers, mais aussi des histoires d'amitié et d'amour qui ont fait fondre le cœur des fans. Portés par une ambiance rétro impeccable, les jeunes acteurs ont grandi sous les projecteurs, devenant de véritables icônes pop suivies par des millions d'admirateurs. Millie Bobby Brown, Finn Wolfhard et les autres ont vu leur notoriété exploser au même rythme que l'intensité dramatique de la série. Entre tapis rouges et interviews glamour, ils sont devenus les chouchous d'Hollywood. Et ça se paie.

Stranger Things : combien étaient payés les acteurs au lancement de la série ?

Au lancement de Stranger Things en 2016, personne n'imaginait que la série deviendrait un phénomène mondial. Les jeunes acteurs percevaient alors 30 000 dollars par épisode, soit un peu plus de



500 000 dollars pour la saison 1, auxquels s'ajoutait un bonus à cinq chiffres lié au succès fulgurant du show comme l'expliquait en 2018 The Hollywood Reporter. Neuf ans plus tard, à l'aube de la saison finale, les chiffres ont explosé. Les salaires ont suivi la popularité croissante du casting et témoignent aujourd'hui d'une évolution rare dans l'industrie.

Millie Bobby Brown : à combien s'élève la fortune de la star de Stranger Things

Parmi les plus jeunes membres du casting, Millie Bobby Brown s'est rapidement imposée comme la figure centrale. Dès la saison 3, son salaire en tant qu'Eleven atteint les 300 000 dollars par épisode. Aujourd'hui âgée de 21 ans, elle cumule une fortune estimée à 20 millions de dollars. Son salaire pour la saison 5 reste protégé par un contrat confidentiel avec Netflix. Un privilège réservé aux têtes d'affiche les plus influentes. Winona Ryder : le retour d'une icône au sommet

Actrice la plus connue au lancement du show, Winona Ryder débutait à 100 000 dollars par épisode. Le renouveau de sa carrière à travers le rôle de Joyce Byers lui permet aujourd'hui de toucher environ 1,2 million de dollars par épisode pour la dernière saison. Une progression qui la classe parmi les actrices les mieux rémunérées de Netflix.

David Harbour : l'ascension de l'interprète de James Hopper, l'un des piliers du show

Débutant à 80 000 dollars par épisode, David Harbour a suivi une trajectoire similaire à celle de Winona Ryder. La popularité de son personnage, Hopper, l'a propulsé dans la catégorie la plus élevée des salaires. Pour la saison finale, l'ex de Lily Allen atteint lui aussi la barre des 1,2 million de dollars par épisode.

Le groupe des héros : la hausse spectaculaire des salaires de Finn Wolfhard, Gaten Matarazzo, Caleb McLaughlin, Noah Schnapp et Sadie Sink



Finn Wolfhard, Gaten Matarazzo, Caleb McLaughlin, Noah Schnapp et Sadie Sink, payés à l'origine 20 000 dollars par épisode, affichent aujourd'hui l'une des progressions les plus impressionnantes de l'industrie. Pour l'ultime saison, chacun percevra 875 000 dollars par épisode, soit plus de 7 millions de dollars pour les huit épisodes finaux, comme le révèle l'Officiel.

Natalia Dyer, Joe Keery, Charlie Heaton et Maya Hawke, le groupe des «grands ados» : une reconnaissance tardive mais solide Natalia Dyer, Joe Keery, Charlie Heaton et Maya Hawke, long-

temps moins visibles dans les négociations, atteignent désormais un niveau similaire de reconnaissance. Leur salaire s'élève à 750 000 dollars par épisode, preuve de leur importance croissante dans l'intrigue et de leur popularité en dehors de la série. Une conclusion à la hauteur d'un phénomène mondial. Concernant Jamie Campbell Bower, l'interprète de Vecna, aucune information n'a été donnée concernant son salaire. On sait seulement selon Puck News que le sien est «beaucoup moins élevé» que les autres stars du show.

Sahara occidental : Les projets marocains d'énergies renouvelables compromettent les efforts de paix de l'ONU

L'Observatoire internationale de surveillance des ressources naturelles, Western Sahara Resource Watch (WSRW), a alerté, jeudi, sur la stratégie marocaine d'occupation du Sahara occidental, basée sur les énergies renouvelables, soulignant que ces projets énergétiques compromettent les efforts de paix menés par les Nations unies visant à permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination. "Au Sahara occidental, les énergies renouvelables sont devenues un instrument stratégique de contrôle", a précisé l'ONG, dans un communiqué, à l'occasion de la publication de son rapport intitulé: "L'écoblanchiment de l'occupation". Elle a expliqué que ces énergies "alimentent les industries qui pillent les ressources non renouvelables du territoire, soutiennent des programmes agricoles destinés à attirer des

colons marocains et sont sur le point d'injecter de l'électricité dans le réseau électrique national marocain, fournissant ainsi l'énergie à la puissance occupante".

Le dernier enjeu est l'hydrogène vert : le Maroc positionne le Sahara occidental comme une zone de production clé, "une initiative susceptible d'accentuer les liens énergétiques internationaux avec les projets construits sur les territoires occupés", a noté WSRW.

L'observatoire a, en outre, relevé que l'énergie produite sur les terres sahraouies occupées accroît la dépendance du Maroc à l'égard du territoire qu'il occupe, "compromettant fondamentalement les efforts de paix menés par l'ONU visant à réaliser le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui".

L'ONG a tiré la sonnette d'alarme, dans ce contexte, sur les parcs éoliens installés le long

de la côte atlantique du Sahara occidental occupé, produisant de l'énergie "propre" pour une grande usine de dessalement destinée à irriguer de nouvelles terres agricoles au Sahara occidental occupé.

"Des terres qui attireront bientôt des travailleurs et des colons venus de tout le Maroc", a-t-elle fait savoir.

Selon cet observatoire, les principales usines de dessalement de Casablanca et d'Agadir (Maroc) seraient alimentées par l'énergie éolienne produite au Sahara occidental occupé.

Derrière le discours de développement durable, poursuit-elle, "se cache une réalité bien plus inquiétante".

Les projets d'énergies renouvelables sont "construits sur un territoire sous occupation militaire, sans le consentement du peuple sahraoui", a indiqué l'ONG, soulignant que ce qui est présenté comme une solution climatique est en réalité "un



projet qui renforce l'occupation illégale".

WSRW a appelé, à l'occasion, au "retrait immédiat" de toutes les entreprises impliquées dans des projets de productions d'énergie sur le territoire sahraoui occupé et à "la suspension de tout soutien financier ou politique" de l'UE aux projets de production d'énergies renouvelables au Sahara occidental jusqu'à ce que le peuple sahraoui ait donné son consentement explicite.

"L'écoblanchiment de l'occupation" publié jeudi par WSRW propose l'aperçu le plus complet à ce jour de tous les projets de production d'énergie de sources renouvelables existants et prévus au Sahara occidental occupé.

Ce nouveau rapport actualise celui de 2021 portant le même titre, qui avait démontré comment les énergies renouvelables étaient devenues un pilier de la stratégie d'occupation du Maroc.

République démocratique du Congo : Le Conseil de sécurité appelé à intervenir pour mettre fin au conflit

Le groupe A3+ au Conseil de sécurité de l'ONU (Algérie, Somalie, Sierra Leone et Guyana) a appelé, vendredi à New York, le Conseil à intervenir de manière "décisive" pour mettre fin au conflit à l'est de la République démocratique du Congo (RDC), réitérant sa conviction que la solution "demeure fondamentalement politique".

"Le Conseil de sécurité doit intervenir de manière décisive pour mettre fin à l'escalade du conflit à l'est de la RDC", a plaidé le représentant de la Sierra Leone à l'ONU, l'ambassadeur Michael Imran Kanu, qui s'exprimait au nom des A3+ lors d'une session du Conseil de sécurité consacrée à la situation en RDC.

Relevant que la paix et la stabilité en RDC "demeure précaire", le groupe s'est dit "profondément préoccupé" par la nouvelle offensive du groupe armé M23 qui s'est emparé, mercredi, d'Uvira, ville de plusieurs centaines de milliers d'habitants. Les A3+ rappellent, dans ce

contexte, à toutes les parties au conflit leurs obligations au titre du Droit international des droits de l'homme (DIDH) et du droit international humanitaire (DIH), notamment l'obligation de protéger les civils en période de conflit.

Après s'être emparé des grandes villes de Goma en janvier et Bukavu en février, le M23 a lancé une nouvelle offensive début décembre dans la province orientale du Sud-Kivu, le long de la frontière burundaise, qui s'est soldée par la prise d'Uvira.

"Au vu de la réalité sur le terrain, il faut faire preuve d'une prudence extrême et tenir compte de l'intérêt des populations de la région des Grands Lacs. La préservation de leurs vies et la protection de leurs moyens de subsistance doivent guider nos décisions au moment de se prononcer sur le renouvellement et l'orientation du mandat de la Monusco (Mission de l'organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du

Congo)", ont préconisé les A3+. Selon ce groupe, la présence des Nations unies en RDC doit servir à soutenir les propositions formulées par les Africains et par les processus de Doha et de Washington, ce qui nécessite, "une coopération sincère" pour une "inclusion effective des solutions africaines".

"Les A3+ considèrent que la Monusco doit être dotée de la souplesse opérationnelle nécessaire pour appuyer la mise en œuvre de son mandat, non seulement pour protéger les civils, mais le cas échéant pour se déployer, retourner vers des zones où l'autorité gouvernementale est absente", a-t-il ajouté.

Le groupe estime également que le nouveau mandat de la Monusco doit "renforcer son rôle à l'appui de la justice transitionnelle".

Se félicitant de la signature, il y a quelques jours, d'un "accord pour la paix" entre la RDC et le Rwanda, le groupe a exhorté toutes les parties à "honorier les engagements pris à Doha et à



Washington" et à "œuvrer de bonne foi en faveur d'une paix durable, de la stabilité et de la prospérité pour l'ensemble de la région des Grands Lacs".

"Les A3+ réitèrent que la solution à ce conflit demeure fondamentalement politique", a affirmé le représentant de la Sierra Leone, assurant le peuple congolais du "soutien indéfectible" du groupe à la réalisation de ses aspirations.

Le groupe s'est dit, par ailleurs, "préoccupé" par la détérioration de la situation humanitaire en RDC.

"La nouvelle offensive au Sud-Kivu (à l'est de la RDC) risque d'entrainer un effondrement du système humanitaire, dans un contexte de grave déficit de financement", a-t-il averti, précisant que 7,5 millions de personnes ont été déplacées en raison du conflit, alors que 24,8 millions d'autres seraient en insécurité alimentaire.

Selon les A3+ qui citent des données du CICR, près de 200.000 personnes ont été déplacées lors de la dernière offensive du M23.